aglia

AGLIA

RAPPORT D'ACTIVITES 2013

Région BRETAGNE

Région PAYS DE LA LOIRE

Poitou Charentes

RÉGION AQUITAINE

L'Aglia, quatre Régions pour promouvoir la pêche et l'aquaculture

Sommaire

1. FONCTIONNEMENT DE L'AGLIA 1
1.1- Conseil d'administration 1
1.2- Assemblée Générale 1
1.3- Organisation 1
1.3.1- Locaux 1
1.3.2- Dirigeants et collaborateurs 1
2. PRINCIPALES ACTIONS ENGAGEES EN 2013 1
2.1- Animation, concertation, échanges … 1
2.1.1- Rencontres interregionales de l'aglia a nantes : « Partager la mer : pêche, aquaculture et autres usage » 1
2.1.2- Validation du plan strategique de l'aglia 2014-2016 2
2.2- Programmes de coopération interrégionale 2
2.2.1- Pescatlantique 2
2.2.2- RaieBECA 8
2.2.3- Concertation grande vasiere 17
2.2.4- Outil conchylicole 27
2.2.5- Optipropulseur 30
3. L'observatoire des pêches et des cultures marines du golfe de Gascogne. 31
3.1- Fonctionnement 31
3.2- Les travaux de l'Observatoire en 2013 31
3.2.1- Suivi socio économique des filières pêches maritimes et aquaculture réalisé par CAPACITES .. 31
3.2.2- Suivi des résultats économiques et analyse financière des entreprises de pêche réalisée par CAPACITES 32
3.2.3- Etat des lieux des ressources halieutiques (repères halieutiques) réalisé par AGROCAMPUS... 33
3.3- Communication et information 33
Site web de l'Aglia 33
4. Comptes annuels de l'Aglia – Exercice 2013 34
4.1- Approche générale 34
4.2- Volet fonctionnement 34
4.3- Volet Observatoire 36
4.4- Volet Pescatlantique 37
4.5- Volet Concertation Grande Vasière 37
4.6- Volet RaieBECA 38
4.7- OPTIPROPULSEUR 39
4.8- Volet MAIA 39
4.9- Bilan de l'Aglia 39
ANNEXES 41

1. FONCTIONNEMENT DE L'AGLIA

1.1- Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration de l'Aglia s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2013 : le 3 avril, le 13 juin, le 16 septembre et le 27 novembre 2013.

1.2- Assemblée Générale

Les Assemblées Générales de l'Aglia ont eu lieu les 23 janvier, 13 juin et 27 novembre 2013.

1.3- Organisation

1.3.1- LOCAUX

L'Aglia occupe des locaux situés Quai aux Vivres à Rochefort, mis gracieusement à disposition par la ville de Rochefort. Une convention avec le Forum des Marais Atlantiques définit les modalités de répartition des charges locatives.
Des bureaux sont partagés à Lorient avec le CCR Sud, au 5 rue Alphonse Rio.

1.3.2- DIRIGEANTS ET COLLABORATEURS

L'Aglia est dirigée par un Conseil d'Administration de 29 membres. La présidence de l'association est assurée par Adeline L'Honen, conseillère régionale des Pays de la Loire.

L'équipe de collaborateurs était composée au cours de l'exercice de :
- François GATEL, secrétaire général (CDI)
- Alice HONTEBEYRIE, assistante de direction (CDI)
- Benoît GUERIN, secrétaire général du CCRS (CDI)
- Aline DELAMARE, chargée de mission coordination de projets interrégionaux (CDI)
- Thomas RIMAUD, chargé de mission projet CGV (CDI)

2. PRINCIPALES ACTIONS ENGAGEES EN 2013

2.1- Animation, concertation, échanges …

2.1.1- RENCONTRES INTERREGIONALES DE L'AGLIA A NANTES : « Partager la mer : pêche, aquaculture et autres usage »

Ce colloque s'est déroulé le 14 juin 2013 à l'Hôtel de la Région Pays de la Loire.

Il a réuni 97 participants pour discuter et échanger sur le thème : « Partager la mer : pêche, aquaculture et autres usages ».

Il a été l'occasion de présenter et de discuter des enjeux de l'occupation de l'espace maritime. Après avoir analysé les causes des conflits sur ce milieu particulier, les outils de régulation des activités maritimes, réglementaires (directives européennes, statut juridique de l'espace maritime, régional) ou techniques (suivi des activités de pêche, recensement des entreprises conchylicoles…) ont été présentés.

Cette journée a également été l'occasion, à travers des témoignages et des exemples concrets, de prouver qu'une cohabitation entre ces activités est possible. Cette cohésion peut se trouver dans la concertation sur des thématiques particulières ou à l'échelle du territoire, par le biais d'outils de gestion, mais aussi autour d'actions communes.

2.1.2- VALIDATION DU PLAN STRATEGIQUE DE L'AGLIA 2014-2016

L'audit réalisé en 2012 a conduit l'Aglia à définir un plan stratégique pour les prochaines années (2014-2016). Ce plan a été construit avec les professionnels, les Régions et l'équipe de l'Aglia durant tout le premier semestre 2013. C'est au Conseil d'Administration du 16 septembre qui celui-ci a été validé.
Ce document détermine les orientations de l'Aglia que ce soit en termes de projet, d'organisation ou d'actions. Il a été diffusé au Conseil d'Administration et est disponible pour les personnes qui en feraient la demande.

2.2- Programmes de coopération interrégionale

2.2.1- PESCATLANTIQUE

L'Aglia : une expertise reconnue sur la thématique du pescatourisme

Le pescatourisme a fait l'objet d'un travail de l'Aglia, en 2006 et 2007, qui a permis d'aboutir à la synthèse règlementaire *« Le pescatourisme : Cadre juridique actuel et perspectives pour le développement d'activités touristiques dans les secteurs pêche et cultures marines »* (Mars 2007). Par la suite deux notes de la Direction des Affaires Maritimes (DAM) ont été publiées :

- Note du 11 janvier 2007, relative à l'embarquement occasionnel de passagers sur les navires de pêche ;
- Note du 20 juillet 2007, étendant l'application de la note du 11 janvier 2007 aux navires de pêche embarquant des passagers éco-touristes.

Dans le cadre du projet Interreg IVb PRESPO, l'Aglia a pu reprendre le travail sur cette thématique sous le groupe de travail « diversification des activités », de 2009 à 2011.

Figure 1 : Logo du projet PESCATLANTIQUE

Des expérimentations ayant vu le jour sur la façade atlantique durant cette période et des demandes ayant été remontées à l'Aglia pour travailler sur la mise en réseau des informations sur l'ensemble de sa façade, Nous nous sommes saisis cette opportunité pour proposer le projet PESCATLANTIQUE.

2006	2007	2009	2010	2011	2012	2013
Projet Equal/DEFIS		Projet Interreg IVb PRESPO			Projet FEP PESCATLANTIQUE	

Figure 2 : historique de l'implication de l'Aglia sur la thématique du pescatourisme depuis 2006

Résultats 2013

Avancement des fiches actions

Charte nationale

Après plusieurs versions commentées et corrigées, une version finale d'une charte nationale a pu aboutir. Cette version reste cependant encore à l'état de document de travail puisque, sans une reconnaissance nationale, ce document ne peut être utilisé au niveau national. Afin de le valoriser, une fiche méthodologique a tout de même été réalisée sur cette charte.

Marque

Le terme « pescatourisme » étant repris dans les arrêtés nationaux, le terme est tombé en dégénérescence et ne peut donc plus faire l'objet d'un cahier des charges. Afin d'explorer les pistes de reconnaissance et/ou de protection de l'activité, l'Aglia et l'association Marco Polo ont rencontré l'INPI en avril 2013 à Paris.

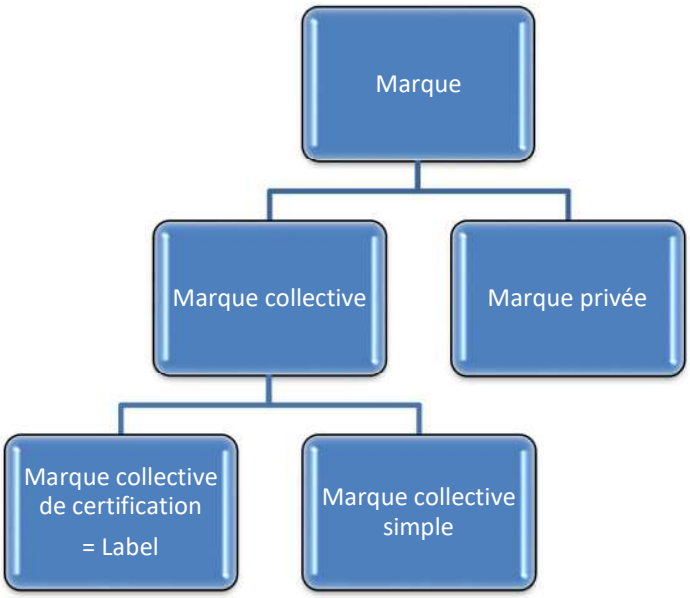

Figure 3 : organigramme des différents types de signe de qualité possibles

Le bilan de cet entretien a été présenté au groupe de travail national le 30 avril 2013. Les discussions ont conclu sur la difficulté de mettre en place un label, du fait des contrôles nécessaires. Le principe d'une marque collective a été approuvé, mais reste à déterminer le mode de gouvernance de celle-ci.

Fiches méthodologiques

Sur la base des documents déjà réalisés localement, l'Aglia a réalisé 8 fiches méthodologiques à des fins d'outils pour les professionnels et/ou les structures porteuses :

1. Démarches de sécurité à accomplir pour la pratique du pescatourisme
2. Equipements de sécurité du navire pour la pratique du pescatourisme
3. Adaptation du Document Unique de Prévention des Risques pour la pratique du pescatourisme
4. Formations requises pour la pratique du pescatourisme
5. Informations à transmettre aux passagers avant l'embarquement
6. Communiquer avec les passagers
7. Règles fiscales s'appliquant à la pratique du pescatourisme
8. D'une initiative individuelle à une démarche collective

Figure 4 : visuel des fiches méthodologiques pescatourisme réalisées par l'Aglia

Ces fiches ont été très largement diffusées, soit directement auprès des professionnels, soit via les structures professionnelles. Ce sont ainsi plus de 1600 destinataires qui les ont reçues, soit environ 3000 exemplaires.

Etude économique sur la rentabilité du pescatourisme

L'étude « Evaluation d'un modèle économique de pescatourisme » réalisée par Capacités Mer a été finalisée en février 2013 et diffusée. Cette étude a également fait l'objet d'une présentation lors de la journée du 14 novembre 2013.

Figure 5 : couverture de l'étude « évaluation d'une modèle économique »

Groupe de travail national

L'Aglia est la structure organisatrice des réunions du GT national. A ce titre, l'Aglia planifie, organise, anime et rédige le compte-rendu de ces réunions. Deux ont eu lieu en 2013 :

Date	Présent	Sujet
5 février 2013	CNPMEM, CNC, DAM/SM2, Marco Polo, DIRM NAMO, DIRM SA	1. Bilan 2012 2. Synthèse des problèmes rencontrés 3. Rôles des administrations locales en matière de permis de navigation 4. Travail sur la charte : reconnaissance possible et remarques
30 avril 2013	CRPMEM LR, CDPMEM33, CIDPMEM 64-40, CRPMEM PACA, CRC AA, CRC PC, CIPA, MPEA, CNC, CNPMEM, DGAL	1. Point règlementaire 2. Mise en place d'un signe de qualité national 3. Présentation des démarches territoriales en cours: Arcachon, Paca et Corse* 4. Points de règlementation évoqués avec la DGAL et DGCCRF* 5. Proposition de méthode*

*points animés par Marco Polo pour le développement de l'ittitourisme

Communication

Revue de presse

L'Aglia réalise et diffuse par mails une revue de presse. Initialement sur une base mensuelle, l'Aglia a adapté la fréquence de cette revue de presse en fonction de l'actualité. C'est donc une vingtaine d'articles ou documents parus dans la presse ou internet qui ont été diffusés au réseau pescatourisme, dont 1 spécifique à l'étude économique de apacités Mer et 3 à la journée du 14 novembre 2013.

Figure 6 : retombées presse du projet PESCATLANTIQUE, transmises dans la revue de presse mensuelle

Lettres d'informations

Deux lettres d'informations ont également été réalisées par l'Aglia au cours de l'année 2013 :

- Janvier 2013 : bilan de la saison 2012 sur les territoires de la façade atlantique
- Décembre 2013 : bilan du projet PESCATLANTIQUE et synthèse des échanges de la journée du 14 novembre 2013.

2nd séminaire Aglia sur le pescatourisme

L'Aglia a organisé son 2nd séminaire sur le pescatourisme le 14 novembre 2013 (le 1er ayant eu lieu le 4 octobre 2007 dans le cadre du projet EQUAL/DEFIS). La journée s'est déroulée dans les locaux de la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon, gracieusement mise à disposition.

Figure 7 : affiche du 2nd séminaire Aglia sur le pescatourisme qui s'est déroulé le 14 novembre 2013 au Teich

Cette journée a rassemblé une quarantaine de personnes venues de toute la France pour échanger sur les expérimentations, les tentatives, les problèmes… de leur territoire.

9h00-9h30	*Accueil des participants*		
9h30-9h45	Présentation du site	Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon	Véronique Hidalgo
9h45-10h00	Ouverture de la journée	Région Poitou-Charentes	Benoit Biteau
10h00-10h15	Vision générale du pescatourisme	CDPMEM 33	Jean-Michel Labrousse
10h15-10h45	Evolutions de la règlementation depuis 2007	Direction des Affaires Maritimes / Bureau SM2 DIRM SA	Léon Labille Jean-Bastien Verdier
10h45-11h15	*Pause café*		
11h15-11h45	Présentation de l'étude « *Evaluation d'un modèle économique de pescatourisme* »	RICEP	Claire-Marine Lesage
11h45-12h15	Le pescatourisme en PACA et en Corse	Marco Polo Echanger Autrement	Rémi Bellia
12h15-12h45	Le pescatourisme en Languedoc-Roussillon	CRPMEM Languedoc-Roussillon	Cécile Pagès
12h45-14h00	*Pause déjeuner*		
14h00-14h30	Le pescatourisme sur le Bassin d'Arcachon	Axe4 BARVAL SIBA CRC Arcachon-Aquitaine CDPMEM 33	Aurélie Lecanu Audrey Rambaut & Isabelle Galinier Florence Vivier Céline Laffitte
14h30-14h55	Le pescatourisme sur les Côtes Basques/Sud Landes	CIDPMEM 64-40	François Gallet
14h55-15h20	Le pescatourisme en Charente-Maritime	CRC Poitou-Charentes	Philippe Tessier
15h20-15h45	Le pescatourisme au Guilvinec	Haliotika	Anna Latimier
15h45-16h45	Les perspectives : vers un tourisme global 1/ la valorisation touristique des filières 2/ les activités complémentaires au pescatourisme : vers l'ittitourisme 3/ le point de vue des professionnels du Bassin d'Arcachon	 CRC Arcachon-Aquitaine/CDPMEM 33 Marco Polo Echanger Autrement CRC Arcachon-Aquitaine	 Félix Blasquez/Céline Laffitte Rémi Bellia Olivier Laban
16h45-17h00	Clôture de la journée	Région Aquitaine	Mathieu Bergé

Tableau 1 : programme du 2nd séminaire Aglia sur le pescatourisme

Initialement prévue sous la forme d'une journée plénière, l'assemblée restreinte a permis d'adopter un format « groupe de travail », rendant inutile l'organisation d'un groupe de travail en décembre

2013 comme prévu initialement. Cette journée a été restituée dans la dernière lettre d'informations du projet.
A noter que des produits de la mer locaux ont été proposés lors du buffet (huîtres du bassin d'Arcachon et préparation à base de poissons de la criée d'Arcachon), ce qui a été particulièrement bien accueilli par les participants.

2.2.2- RaieBECA

La raie brunette (*Raja undulata*) fait l'objet d'une interdiction de pêche dans les eaux communautaires européennes depuis 2009. Cette interdiction a suscité l'incompréhension au sein des communautés de pêcheurs du golfe Normand-Breton et du golfe de Gascogne, où la raie brunette peut être localement très abondante en zone côtière, voire même l'espèce principalement capturée.
Cependant, les raies restent assez mal connues. C'est dans ce contexte que le projet RaieBECA (Raie Brunette Etude Centre Atlantique) a vu le jour fin 2011. Associant pêcheurs, scientifiques, structures professionnelles et ONGs, RaieBECA a pour objectif d'étudier la distribution et l'abondance de la raie brunette sur la façade Aglia.
Financé par les Régions de la façade Aglia et par France Filière Pêche en 2013/2014, le projet s'achèvera en juillet 2014, après le Groupe de Travail sur les Elasmobranches du CIEM qui aura lieu en juin 2014 et qui rendra un avis à la Commission Européenne pour la réévaluation des TACs d'élasmobranches de 2015.

Genèse du projet

Courant 2011, les professionnels de Poitou-Charentes se sont rapprochés de leur centre technique, le CREAA, afin d'envisager une étude sur la raie brunette. En effet, selon eux, cette espèce était de plus en plus abondante sur les zones à raies connues, mais commençait également à se répandre, au détriment d'autres espèces. L'Aglia, l'Ifremer et l'APECS[1] ont très vite été associés aux discussions afin de monter un projet solide et scientifiquement robuste. Après les premières rencontres courant 2011, l'Aglia a souhaité que les professionnels de ses autres régions soient associés au projet, ce qui a abouti à un partenariat interrégional entre l'Aglia et le CREAA (comme co-porteur du projet), l'Ifremer, l'APECS et les CRPMEMs d'Aquitaine, de Poitou-Charentes et des Pays de la Loire.
L'objectif de ce projet est de réaliser une opération de marquage/recapture afin d'estimer la distribution et l'abondance du stock local de raie brunette. Cette étude se base sur l'hypothèse d'un stock de Poitou-Charentes/Gironde, d'étendue limitée et ayant peu d'échanges avec les autres populations du golfe de Gascogne ou des autres façades.

[1] Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens

Aspects administratifs

Convention de partenariat technique 2013

Afin d'établir les responsabilités administratives, financières et techniques de chacun des partenaires cités ci-dessus et de préciser l'organisation du projet, un avenant à la convention de partenariat signée en mars 2012 a été signé.

Articulation avec les autres projets

Au sein de sa commission Raies/Requins, le CNPMEM regroupe l'ensemble des comités régionaux et a souhaité que les projets sur ces espèces soient également représentés. Ainsi, l'Aglia et le CREAA sont invités à ces commissions depuis le début du projet (22 avril et 13 novembre 2013).
Ces commissions sont également l'occasion d'articuler les autres projets sur les raies actuellement en cours : RECOAM et RAIMOUEST :

- Le projet national de l'APECS, RECOAM (Raies Eaux COtières Atlantique Manche), vise à apporter de nouvelles données sur la biologie (taille à maturité sexuelle en particulier), les déplacements et la diversité génétique des populations de cinq espèces, dont la Raie Brunette. Ces informations pourront aider à définir la structure des populations de ces espèces en Atlantique nord-est et à identifier les stocks, élément indispensable à considérer pour l'élaboration de mesures de gestion.

- Dans le cadre de ses missions de gestion des ressources marines, le CRPMEM de Basse Normandie a lancé le programme RAIMOUEST dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration des connaissances sur les élasmobranches, notamment les principales espèces de raies rencontrées dans le golfe Normand-Breton (raie brunette, raie lisse (*Raja brachyura*), raie bouclée (*Raja clavata*), raie mêlée (*Raja microocellata*) et raie douce (*Raja montagui*)), avant de proposer des règles de gestion plus appropriées à ces espèces.

Les données des projets locaux RaieBECA et RAIMOUEST alimentent la base de données de l'APECS et permettent à l'association de disposer d'une base de données nationale. Les données recueillies lors des marées RaieBECA sont également jointes à cette base de données nationale et, de la même façon, les données récoltées lors des embarquements RECOAM sont exploitées dans le programme RaieBECA.

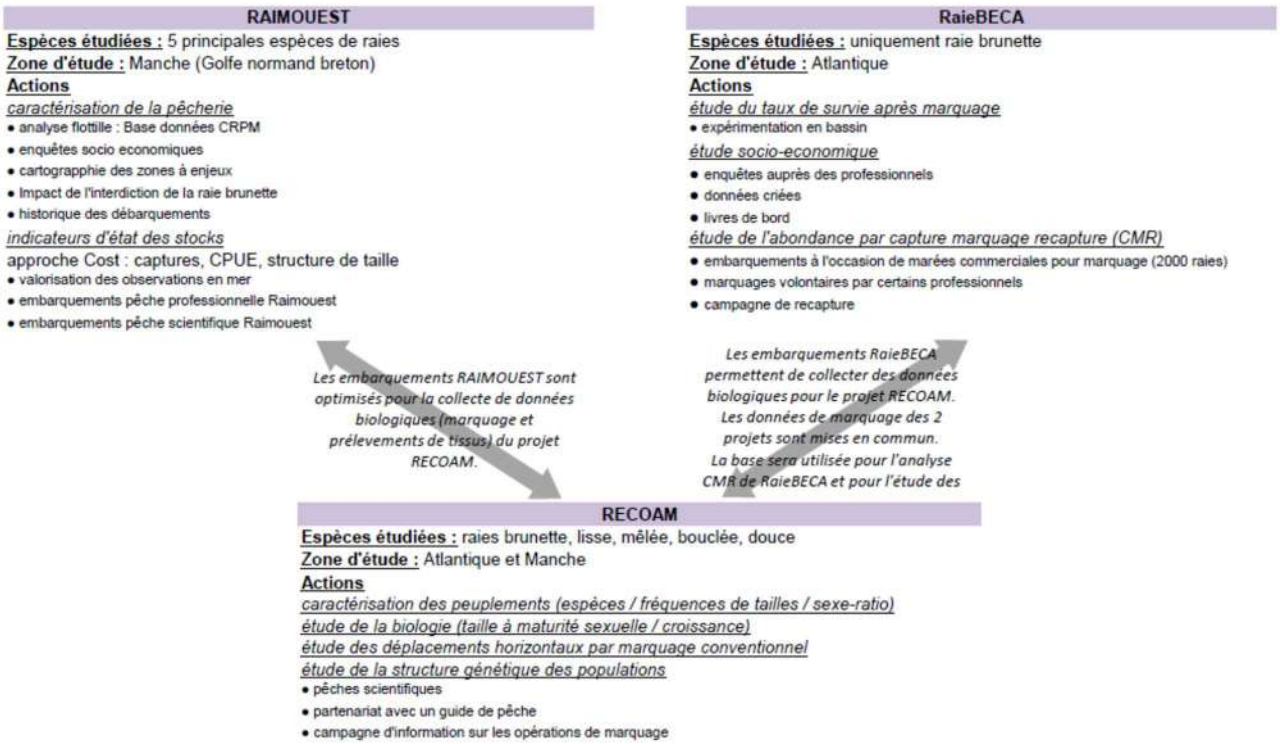

Figure 8 : schéma s'articulation des 3 projets « raies » français (source : APECS & Aglia)

Actions menées

Communication

Durant l'année 2013, le projet RaieBECA a fait l'objet d'un article de presse dédié.

raie brunette Un stock local en Charente-Maritime

Il y aurait bien un stock local de raies brunettes en Charente-Maritime. Cette hypothèse est pour le moment séduite par les premiers résultats des marquages et recaptures dans le cadre du projet RaieBecca (raie brunette étude centre Atlantique).

Depuis 18 mois, 2 015 raies brunettes ont été marquées des Pays de la Loire à l'Aquitaine, par les pêcheurs et observateurs (comptage au 30 juin). Déjà 166 ont été recapturées (8,2 %) et en moyenne, elles ne s'étaient déplacées que de 10 km, ce qui confirme qu'il existe des stocks locaux. Et justifie des diagnostics et une gestion séparés. Pour renforcer la démonstration, « **il est primordial de transmettre les données de recapture** », précisent les partenaires du projet.

Place maintenant à sa seconde phase : évaluer l'abondance de ce stock « charentais » de raie brunette. Quinze affrètements sont prévus cet automne, en priorité sur les palangriers, mais aussi sur les fileyeurs à grande maille. Les résultats serviront à défendre l'ouverture de la pêche de la raie brunette, actuellement interdite.

Le conseil du CNPMEM du 27 juin a proposé des mesures d'encadrement de cette pêche, avec des tailles minimum de capture différentes selon les zones (« le marin » du 5 juillet) : 55 cm de large dans le golfe de Gascogne et 46 cm de large dans le golfe normand-breton.

Ce travail servira aussi aux scientifiques européens du Ciem (Conseil international pour l'exploration de la mer) qui doivent formuler un avis sur la pêche des élasmobranches (raies et requins), programmé pour 2014.

S. L. R.

Transmettre les données lorsqu'on capture une raie brunette marquée est indispensable pour prouver qu'il existe des stocks locaux, et les évaluer.

Figure 9 : article publié dans le Marin

Cependant, le cas raie brunette a été abordé dans une dizaine d'articles en 2013, mettant en lumière les projets en cours en France, dont le projet RaieBECA. Le travail mené par l'Aglia et ses partenaires

a, entre autres, été mentionné lors des discussions des Ministres Européens de la pêche en décembre 2013.
L'Aglia a également réalisé une lettre d'informations RaieBECA en juillet 2013 pour faire suite au groupe de travail sur les élasmobranches du CIEM qui s'est déroulé en juin.

Figure 10 : Lettre d'information RaieBECA – Juillet 2013

Un autre moyen de communication important a été les réunions internes au projet RaieBECA et celles auxquelles l'Aglia était conviée pour présenter le projet :

- 12/03/13 : réunion scientifique des partenaires du projet
- 20/03/13 : présentation des résultats intermédiaires au Conseil du CDPMEM 33
- 28/03/13 : présentation des résultats intermédiaires au CDPMEM 22 & 35 et présentation de la méthodologie de marquage en autonomie par les professionnels pour une application en Bretagne
- 09/04/13 : réunion pour définir des mesures de gestion pour la façade atlantique en amont de la Commission Raies/Requins du CNPMEM
- 02/07/13 : 4ème CoPil du projet RaieBECA
- 02/12/13 : 5ème CoPil du projet RaiBECA

Marquage en autonomie

Les professionnels étant à l'origine du projet, ils réalisent, depuis le début du projet, une grande partie du marquage, en autonomie. Pour ce faire, des demandes d'autorisation de pêche scientifique ont été faites auprès de la DPMA pour chacun des navires volontaires pour les trois régions concernées. Ce document permet aux professionnels de conserver des raies brunettes à bord (le temps de s'occuper des captures commerciales) pour les marquer et de ne pas être verbaliser en cas de contrôle.

Afin de remercier les professionnels pour leurs efforts, l'APECS a financé l'élaboration de casquettes. Elles ont été distribuées ou envoyées par courrier à chaque professionnel ayant participé au

marquage en 2012 et/ou 2013 et l'Aglia a pris en charge la distribution auprès des professionnels de Pays de la Loire et d'Aquitaine. Ce geste, même minime, a été très apprécié.

Figure 11 : casquettes financées et réalisées par l'APECS (Source : Aglia)

Marque archive

Sur les 23 marques archives mise à disposition d'Ifremer et posées en novembre et décembre 2012 par les observateurs RaieBECA de l'Aglia, seule 1 a été repêchée et renvoyée en août 2013. L'analyse des données qu'elle renferme était en cours au moment de la rédaction de ce document.

Figure 12 : marque archive (Source : Ifremer)

Affrètements de recapture

Durant l'automne 2013, 15 affrètements de recapture ont été réalisés dans le cadre du projet RaieBECA (10 financés par l'Aglia et 5 financés par le CREAA). 8 navires différents ont été affrétés entre La Rochelle, l'Ile d'Oléron et Royan.
A noter que l'APECS a réalisé 4 embarquements à la place du personnel Aglia pour des raisons de moyens humains.

Collecte et centralisation des données

Le projet implique de nombreux partenaires qui ont des réseaux sur le terrain. Afin de faciliter le recueil des informations en temps réel, il a été décidé que :

- Le CREAA était la structure centralisant les données de marquage/recapture pour l'ensemble des Régions impliquées dans le projet et réalisant la cartographie associée
- Le CREAA assurait l'animation du réseau de professionnels volontaires pour le marquage en autonomie en Poitou-Charentes et au Verdon, ces professionnels débarquant généralement à Royan
- L'Aglia assurait l'animation du réseau de professionnels volontaires pour le marquage en autonomie en Pays de la Loire et en Aquitaine, en collaboration avec les CRPMEMs et le CDPMEM 33

- L'APECS récupérait au fur et à mesure les données de marquage/recapture centralisées par le CREAA
- L'Ifremer réalisait l'analyse des données de recapture

Selon leur préférence, les professionnels peuvent se tourner vers l'une ou l'autre des structures citées ci-dessus pour avoir des informations ou retourner des données.

Rédaction d'un document de travail pour le WGEF2 du CIEM de juin 2013

Afin de faire connaître le projet RaieBECA, un document de travail a été rédigé par l'Aglia, en collaboration avec le CREAA, l'APECS et l'Ifremer. Ce document présente les résultats du projet arrêtés au printemps 2013.

Figure 13 : document de travail rédigé pour le WGEF du CIEM de juin 2013 (11 pages au total) (Source : Aglia)

Déplacement d'une délégation à Bruxelles

Le 28 novembre 2013, l'Aglia a organisé un déplacement à Bruxelles afin de présenter le projet RaieBECA et de faire connaitre ses premiers résultats, dans la perspective d'ouverture des discussions pour les TACs 2015. Les partenaires des projets RECOAM et RAIMOUEST ont également été conviés.

L'Espace Interrégional Européen a organisé 4 entretiens pour cette journée :

- Commission européenne, DG Mare, unité C2 : Maria Candela Castillo, Laurent Markovic et M. Nieto Conde
- Déjeuner au parlement européen avec Isabelle Thomas, Députée européenne et membre de la Commission Pêche
- Entretien avec Jean-Paul Besset, Député européen et membre de la Commission Pêche
- Entretien avec M. Delahunty, futur président de la NFFO (Fédération Nationale des Organisations de Pêcheurs du Royaume-Uni, ie équivalent du CNPMEM)

[2] Working Group on Elasmobranch Fishes

La délégation était constituée de 10 personnes :

- Adeline L'Honen, Présidente de l'Aglia et Vice-Présidente de la Région Pays de la Loire
- Patrick Lafargue, Président du CRPMEM Aquitaine
- Eric Blanc, pêcheur en activité, Vice-Président du CRPMEM Poitou-Charentes et Président de la Commission Raies/Requins du CNPMEM
- José Jouneau, Président du COREPEM et Vice-Président du CNPMEM
- Daniel Lefèvre, Pésident du CRPMEM Basse-Normandie
- Magali Prigent, chargée de mission à la Région Pays de la Loire
- Caroline Gamblin, chargée de mission au CNPMEM
- Laure Robigo, chargée de mission au CDPMEM 22
- Nicolas Leblanc, chargé de mission au CRPMEM Basse Normandie
- Aline Delamare, chargé de mission à l'AGLIA

Figure 14 : délégation RaieBECA à Bruxelles (Source : Aglia)

Le contenu et les conclusions de ces entretiens ont été plutôt positifs. Il a notamment été demandé à la DG Mare de faire remonter une demande à la Commissaire Européenne pour qu'elle retire la raie brunette des espèces interdites. Sans que cela ne change quoique soit quant à l'interdiction de la débarquer, c'est un signal fort pour les professionnels, montrant qu'ils ont été entendus et que les projets portent leurs fruits.
Cette demande a été comprise, puisque la raie brunette a été retirée de la liste des espèces interdites lors du Conseil des Ministres de la pêche les 16 et 17 décembre 2013.

Résultats 2013

Marquage

Même si l'année 2013 a été marquée par une certaine lassitude de la part des professionnels, ces derniers sont bien conscients des délais scientifiques et politiques inhérents à ce type de projet.
47 professionnels ont été volontaires pour réaliser du marquage en autonomie en 2013 :

- 8 nouveaux se sont engagés dans la démarche en 2013
- 11 ont souhaité ne pas poursuivre après 2012, principalement faute de temps

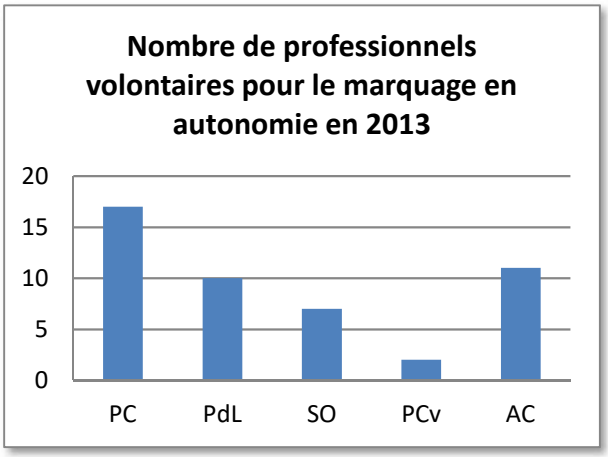

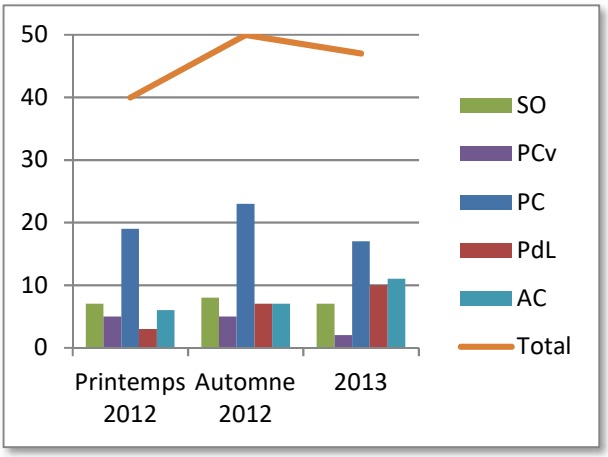

Figure 15 : répartition des professionnels volontaires en 2013 et évolution depuis 2012 (Source : Aglia)
(PC : Poitou-Charentes ; PdL : Pays de la Loire ; SO : Sud-Ouest aquitain ; PCv : Verdon ; AC : Arcachon)

Depuis novembre 2011, 2685 raies brunettes ont été marquées réparties comme suit :

- 1047 par les pêcheurs professionnels (696 en Poitou-Charentes, 126 en Pays de la Loire, 124 à Arcachon et 101 dans le Sud aquitain)
- 1441 par des observateurs de RaieBECA et de RECOAM, en Poitou-Charentes
- 102 par un guide de pêche de Poitou-Charentes
- 95 par le CREAA lors de l'expérimentation pour l'évaluation du taux de survie en 2011, près de l'Ile d'Oléron

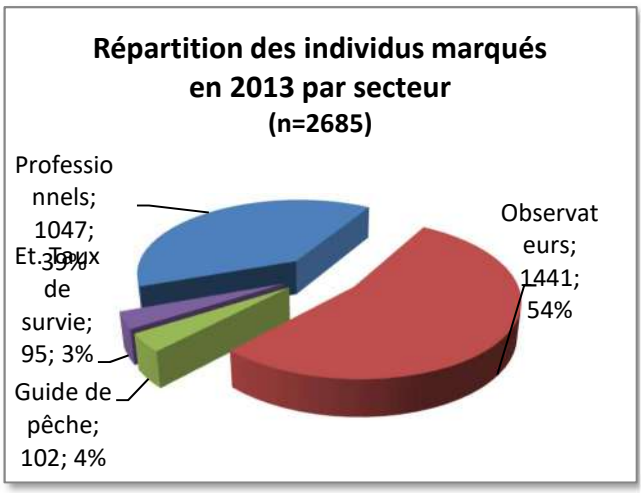

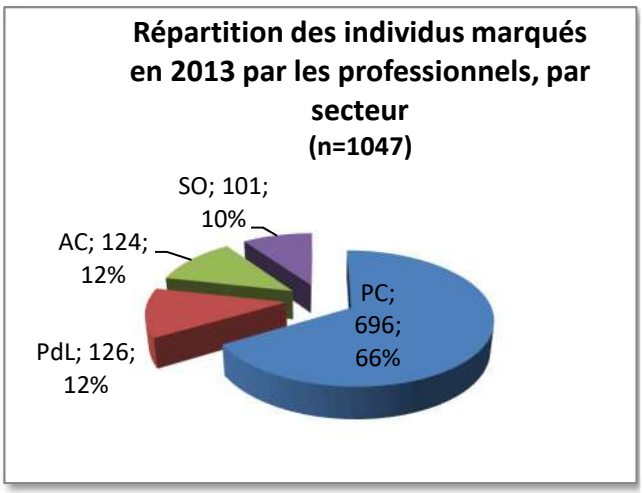

Figure 16 : répartition des individus marqués par secteur (Verdon inclus dans PC) (Source : Aglia)

Figure 87 : répartition des individus marqués par les professionnels, par secteur (Source : Aglia)

220 recaptures ont été signalées au 31 décembre 2013, soit un taux moyen de retour de 8.2%, variant de 2,4% à 36,3% d'un secteur à l'autre.

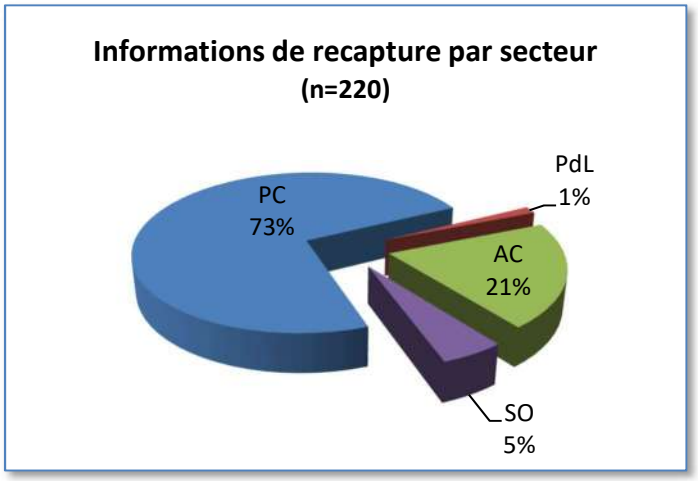

Figure 18 : répartition des informations de recapture par secteur (Source : Aglia)

Entre deux recaptures, les individus marqués parcourent en moyenne 10 km. D'autre part, aucun individu marqué par les professionnels des Pays de la Loire n'a été recapturé dans les Pertuis charentais, et inversement. De la même façon, aucun individu marqué en Aquitaine n'a été recapturé en Poitou-Charente, et inversement. Ces éléments ont permis de valider l'hypothèse d'un stock local avec peu de déplacements et, ainsi, de passer aux affrètements de recapture.

Remarques :

Les professionnels ont signalé des pertes de marques durant l'année 2012 et début 2013. Pour évaluer le taux de perte, il a été décidé de réaliser un double-marquage avec des marques type « tag-spaghetti ». Ces tags ont été posés par l'APECS lors d'affrètements réalisés au printemps 2013. Aucun retour d'informations les concernant n'a été fait.

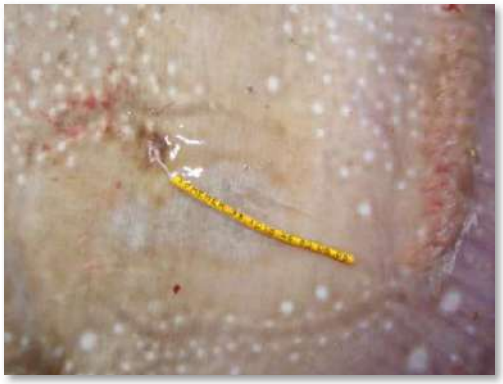

Figure 19 : tag spaghetti utilisé pour faire du double-marquage (Source : APECS)

Affrètements de recapture

Lors des 15 affrètements, 912 raies brunettes ont été capturées avec une moyenne proche de 61 par sortie, allant de 9 à 192 individus par marée. Aucune n'était déjà marquée, ni ne présentait de trace d'un disque de Petersen arraché. Les observateurs ont tout de même posé, sur les raies brunettes capturées, les 286 marques restantes.

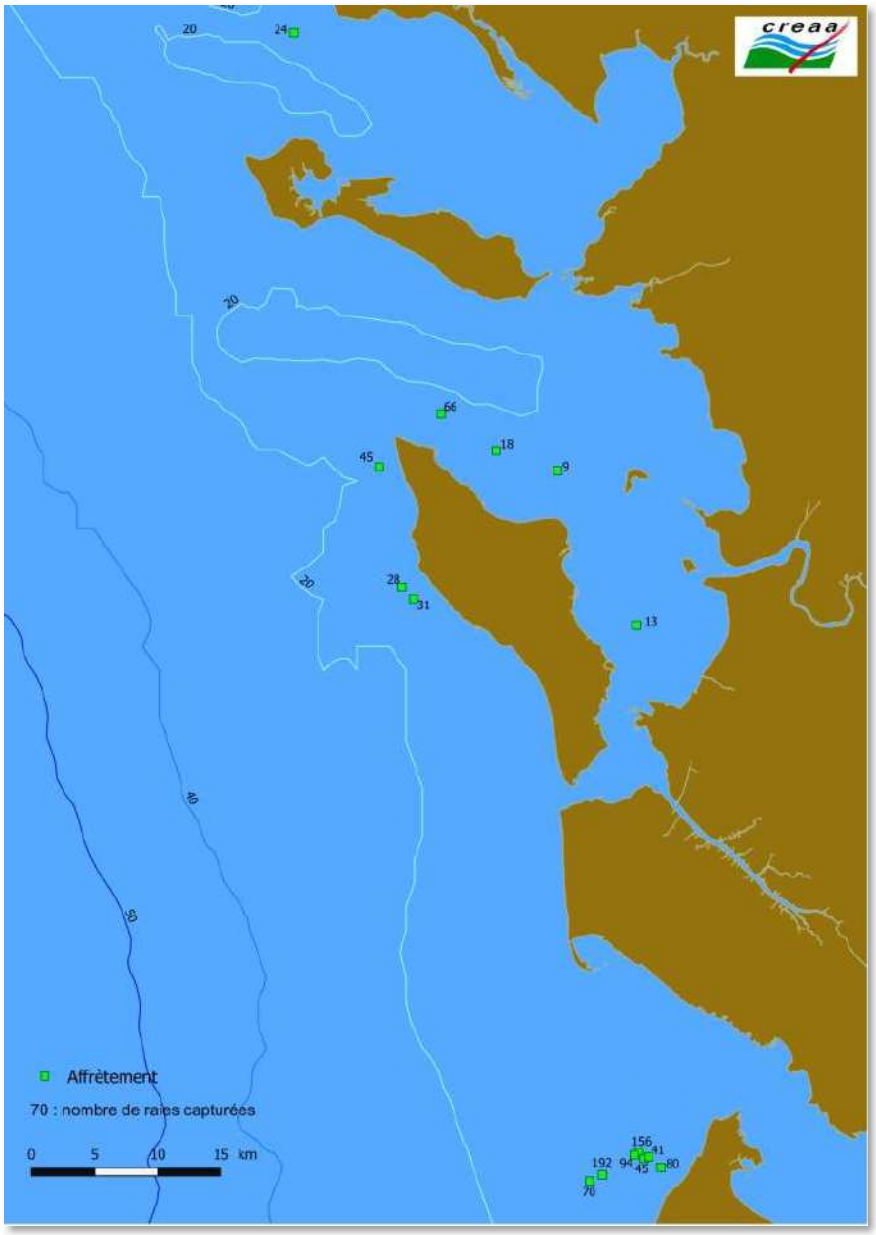

Figure20 : répartition des opérations de pêche réalisées lors des affrètements (n=nb de raies brunettes pêchées). Source : CREAA

2.2.3- CONCERTATION GRANDE VASIERE

Genèse et objectifs du projet :

L'engagement 14c du Grenelle de la mer prévoit : « *d'expérimenter une approche écosystémique et concertée des pêches à travers la mise en place d'unités d'exploitation et de gestion concertées (UEGC) sur 6 pêcheries pilotes. […]Il s'agit d'associer les pêcheurs et les autres usagers de la zone, de partager un constat, de définir les objectifs communs à long terme (environnementaux, sociaux et économiques) et de mettre en place des plans de gestion à long terme […].* »

La Grande Vasière du Golfe de Gascogne est un territoire doté d'intérêts divers que ce soit d'un point de vue économique, social et écologique. Elle s'étend sur près de 8 000 km² depuis la pointe de Penmarch jusqu'au plateau de Rochebonne. Près de 800 navires de pêche dépendent de ce territoire pour de nombreuses espèces benthiques et démersales. Cette grande vasière est le lieu privilégié du métier de la langoustine.

Après de nombreuses réunions entre professionnels, scientifiques et ONGs, il a été décidé :

1) d'expérimenter la mise en place d'une UEGC sur le territoire de la grande vasière du Golfe de Gascogne en s'appuyant sur le métier de la langoustine comme « exemple pilote ».
2) que le pilote de cette expérimentation soit l'AGLIA

Le programme CGV est l'un des 3 projets acceptés au niveau national par le groupe de travail UEGC. Dans les faits, le programme CGV est le projet le plus avancé (le dossier Guyanais n'aboutira sans doute pas car le dossier de financement n'a pas été déposé ; le dossier du Var a commencé avec environ 6 mois de retard).

Objectifs généraux

Les objectifs généraux du projet peuvent être résumés de la manière suivante :
-Expérimenter le concept de pêcherie
-Expérimenter une gestion à long terme
-Expérimenter une approche multispécifique/écosystémique
-Expérimenter la concertation entre les acteurs de la gestion : ONGs, professionnels, scientifiques, administration, élus
➔ Cette expérimentation doit se faire en impliquant au maximum les professionnels navigants.

Ce projet a comme objectif d'expérimenter de nouveaux concepts qui ne sont pas encore maîtrisés d'une manière générale et encore moins pour le Golfe de Gascogne.

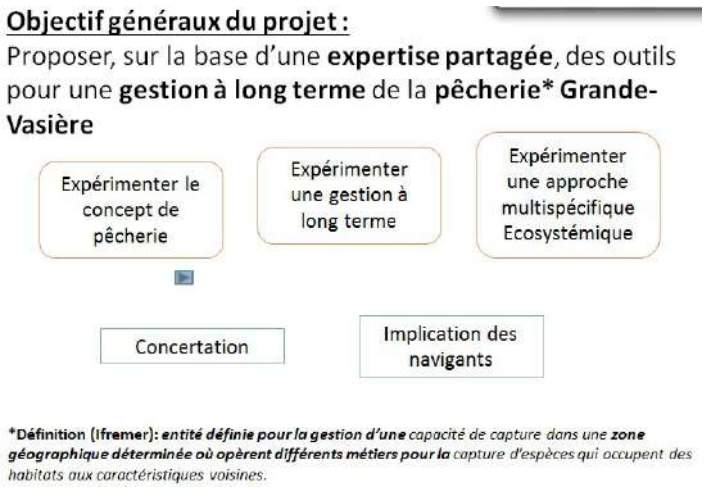

Figure 21 : Objectifs généraux du projet CGV

La mise en place de cette unité d'exploitation et de gestion concertée s'articule autour de trois axes complémentaires :

- Axe 1 : La définition de la pêcherie et des indicateurs écologiques, économiques et sociaux
- Axe 2 : Le diagnostic partagé (ressources, environnement, marché, critères sociaux)
- Axe 3 : La mise en œuvre de simulation de scénarios sur la perspective « RMD langoustine » en tenant compte des aspects socio-économiques et la proposition de méthodes pour une gestion à long terme

Partenaires et gouvernance :

Une plateforme de concertation pour « piloter » le projet :

Les travaux du projet sont orientés et les résultats sont discutés, affinés et validés au sein d'une plateforme de concertation qui regroupe différentes structures :

- ✓ **L'AGLIA** en tant que structure porteuse du projet. L'Aglia assure la coordination, l'animation, le travail technique et la gestion administrative du projet.
- ✓ **Le CCR-Sud**, établi le lien entre ce projet et l'ensemble des flottilles concernées par sa zone de compétence en particulier celles opérant sur la Grande-Vasière. Le CCR-Sud permet l'éventuelle remontée des résultats du projet aux instances européennes.
- ✓ **Le CNPMEM** assure la cohérence du projet avec les réflexions et orientations de gestion professionnelle (notamment par le biais de la Commission espèces benthiques et démersales du Golfe de Gascogne).
- ✓ **Les comités régionaux et comités départementaux : Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine,** apporte une vision plus fine des enjeux régionaux de la pêcherie.
- ✓ **L'ANOP et La FEDOPA ;** qui regroupent à elle deux, l'ensemble des Organisation de Producteurs de la façade Atlantique Française, joue entre autre un rôle prépondérant sur les questions de marché.
- ✓ **L'Ifremer ;** apporte son expertise scientifique sur les différentes thématiques abordés dans le cadre du projet
- ✓ **WWF, France Nature Environnement, Planète-Mer et Pêche et développement,** sont les 4 ONGs impliquées initialement dans les débats. Dans les faits, *Pêche et Développement* et *France Nature Environnement* bien qu'intéressés par le principe de l'UEGC n'ont pu s'impliquer pas dans le projet, faute de moyens humains et financiers.

De manière plus générale, l'ensemble de ces structures doivent apporter leurs compétences pour alimenter une réflexion collective sur la pêcherie Grand-Vasière.

La plateforme de concertation est présidée par un professionnel de la pêche (Thierry EVAIN – patron du Quentin-Grégoire – chalutier langoustinier du Croisic).

Le mode décisionnel repose sur la concertation et le consensus entre les structures membres de la plateforme de concertation. En cas de désaccord d'une minorité de structures à une décision, il est fait mention du ou des dissidents et de leurs motifs.
Il est créé des groupes de travail techniques en fonction des objectifs et des orientations de la plateforme de concertation.

Le fonctionnement de la plateforme peut être schématisé de la manière suivante :

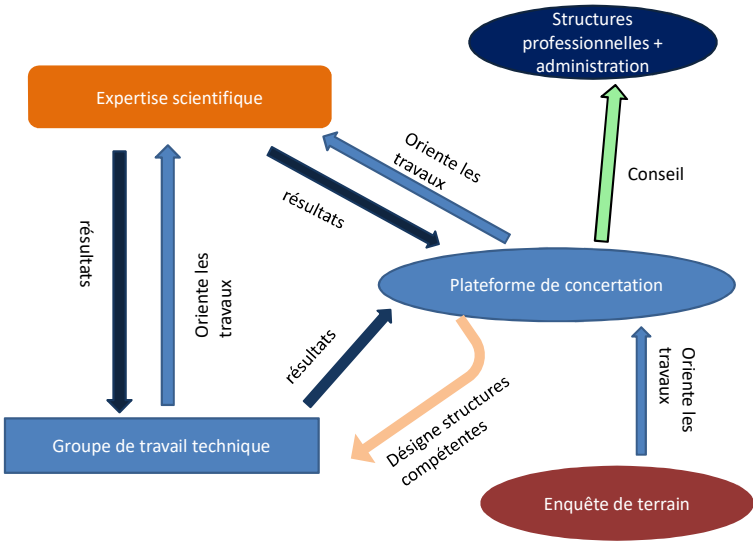

Figure 22 : fonctionnement de la plateforme du projet CGV

Une charte définissant « les règles de conduite » les modalités de contrôle de l'information et de communication autour du projet a été proposée en début d'expérimentation. Elle a été signée par l'ensemble des membres de la plateforme.

En dehors des réunions, les membres de la plateforme de concertation ont été régulièrement tenus informés des avancés du projet par courriers électroniques.

Actions menées en 2012 et 2013 :

Mise en place de la démarche et fonctionnement de la plateforme

La démarche et la dynamique collective ont été lancées par la première réunion de plateforme qui a eu lieu à Nantes le 27 mars 2012. Cette réunion a été l'occasion d'élire le Président de la Plateforme, de valider le fonctionnement et la gouvernance du projet et d'orienter les travaux des quatre premiers groupes de travail.
La deuxième réunion de la plateforme a eu lieu à Nantes le 05/02/2013. Cette réunion a permis à la plateforme de valider le travail effectué depuis le début du projet et de valider les orientations pour la suite du projet.
La dernière réunion de plateforme a eu lieu à Nantes le 10/12/2013. Cette réunion a permis de dresser le bilan du projet et celui du concept UEGC et de valider les axes de travail à poursuivre.

Des enquêtes de terrain pour entendre et impliquer les acteurs :

Une dizaine d'enquêtes ont été réalisées. L'objectif est de permettre de mieux comprendre les problématiques de terrain, de compléter et de hiérarchiser les enjeux.
L'effort d'échantillonnage est faible et les résultats sont donc à interpréter avec précaution. Ils indiquent tout de même des tendances qui devront être vérifiées. Les principaux enjeux soulevés par les patrons enquêtés sont : l'efficience énergétique des outils de production, le maintien de l'activité

et la visibilité à long terme. Les problématiques de terrain sont essentiellement liées aux conflits de métiers. Les patrons jugent pertinent les objectifs du programme CGV, toutefois, il apparait nécessaire d'apporter des résultats concrets qui amélioreront leur quotidien.

Groupes de travail

Les premières phases du projet sont réalisées à travers 5 groupes de travail techniques :
-GT1 : Définition de la pêcherie
-GT2 : Socio-éco marché
-GT3 : Milieu marin
-GT4 : Ressource
-GT 5 : Plan de gestion
Chacun de ces groupes de travail est animé par un référent désigné par la plateforme de concertation.

GT1 : définition de la pêcherie (référent : AGLIA)

Objectifs initiaux : Groupe de travail transversal qui alimente les autres groupes en données

- ✓ Affiner le périmètre d'étude Grande Vasière
- ✓ Définir l'activité de pêche sur la zone
- ✓ Alimenter les autres groupes en données

Actions :

Plusieurs propositions de périmètres sur la base de critères sédimentaires et de l'activité des navires ont été proposées et discutés. Le périmètre finalement choisis est celui représenté ci-dessous :

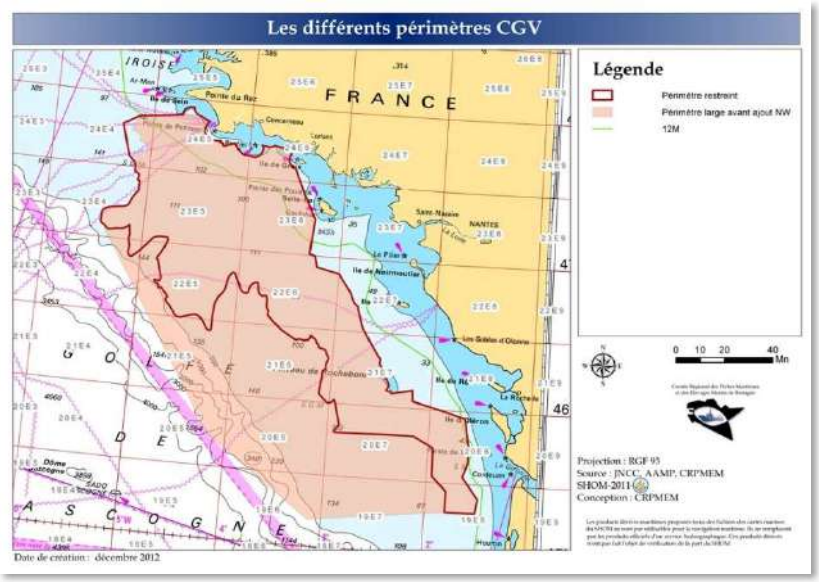

Figure 23 : Trait rouge (—) Périmètre de la zone d'étude Grande Vasière (source : CRPMEM Bretagne)

Par ailleurs, l'activité des navires a été décrite en utilisant 2 méthodologies :

- La méthodologie SIH/IFREMER : 5 fiches sur l'activité des navires fréquentant la Grande Vasière ont été produites par l'IFREMER (2008/2009/2010/2011 - sur le périmètre UEGC et 1

fiche (2008) sur le périmètre élargi). Ces fiches reprennent plusieurs informations, par exemple : les chiffres clés, la description des flottilles, l'origine géographique, la fréquentation de la zone, l'engin de pêche, la production, les ports de débarquements, l'activité des navires étrangers géo-localisés,…

- La méthodologie VALPENA : Afin de compléter la description de l'activité sur la zone UEGC, il a été décidé de préciser les zones de pêche des navires de moins de 15 mètres même si le diagnostic n'était pas exhaustif sur la zone considérée. La spatialisation de cette flottille non équipée de VMS est ainsi présentée à partir des données de l'observatoire VALPENA pour les navires ligériens (2010) et morbihannais (2011).

Réunions/suivi:

- ✓ Réunions : 24/05/12 - 10/01/13
- ✓ Réflexion sur la définition sur la définition des unités de gestion : en lien avec le projet GEPETO
- ✓ Alimentation des groupes en données : Liste de navires fréquentant la Grande Vasière pour la réalisation de l'étude « indicateurs socio-économique ».

[Le travail réalisé dans le cadre de ce GT fait l'objet d'un rapport détaillé]

GT2 : socio-éco-marché (référent : ANOP)

Objectifs initiaux :

- ✓ Définir les indicateurs socio-économiques pertinents pour qualifier la pêcherie avec un focus sur la flottille langoustinière
- ✓ Simuler l'évolution de ces indicateurs en fonction des outils de gestion
- ✓ Réaliser une étude sur le marché de la langoustine
- ✓ Etablir des stratégies de valorisation de la langoustine vivante du Golfe

Actions :

Pour permettre de répondre à ces enjeux et à ces questions, il a été décidé de mettre en œuvre deux études. Un appel d'offre a été lancé durant l'été 2012. Le cahier des charges a été rédigé et diffusé sur le site de l'AGLIA en juillet. Les prestataires ont été sélectionnés fin septembre 2012 par un comité réunissant les membres de ce groupe de travail.

Première étude : Capacités – Cellule Mer

-Définir des indicateurs socio-économiques :

- sur l'ensemble de la filière concernée par l'activité de pêche sur la Grande Vasière
- Focus sur la flottille langoustinière

-Simulation de l'évolution des indicateurs en fonction de différentes options de gestion / seuils d'alerte

Au préalable, cette étude a nécessité de faire la demande à la DPMA de la liste de navires fréquentant la Grande Vasière. Le suivi de cette requête s'est étalé de septembre à décembre 2012.

La simulation de l'évolution des indicateurs socio-économiques au niveau des flottilles et de l'ensemble de la filière de différents scénarios de gestion ont été évalués:

- ✓ TAC constant=3200T
- ✓ TAC constant=3600T
- ✓ F_{RMD} en 2015
- ✓ F_{RMD} en 2020
- ✓ Sel2 : Changement de diagramme de sélectivité avec peu de pertes commerciales (pas de captures d'âge 2 <9cm)
- ✓ Sel3 : Changement de diagramme de sélectivité avec pertes commerciales (pas de captures d'âge 3 <10-11cm)

Pour chacun de ces scénarios, plusieurs modalités ont été évaluées :

- ✓ Nombre de navires sur la pêcherie constant=200 navires
- ✓ Diminution naturelle du nombre de navires (-5 navires/an)
- ✓ Diminution brutale du nombre de navires (-25 navires en 2 ans puis stabilisation)

Deuxième étude : ViaAqua/ Capacités – Cellule Mer

-Etude de marché sur la langoustine vivante du Golfe de Gascogne

- Bilan du marché, produit concurrent, tendances récentes,…
- Circuits de distribution et contraintes logistiques
- Mode de consommation

-Développement d'une stratégie de commercialisation et plan d'actions associé

- Dynamiser le marché
- Plus-value à la production

Cette étude a permis entre autre d'établir une matrice « Atouts/Faiblesses – Opportunités/Menaces » de la langoustine du Golfe de Gascogne et un plan d'actions constitué de 3 axes stratégiques et 9 actions prioritaires.

Réunions:

- ✓ 1ère réunion : 21/05/12
- ✓ Réunion de lancement des études : 09/11/12
- ✓ Etude de Marché et valorisation : Réunions 25/01/12 (tél.) – 14/05/2013 – 31/07/2013 - 09/12/13
- ✓ Etude indicateurs socio-économique : Réunions 14/05/2013-09/12/13

[Le travail réalisé dans le cadre de ce GT fait l'objet d'un rapport détaillé]

GT3 : milieux marin (référent : AGLIA)

Objectifs initiaux :

- ✓ Etat des lieux des connaissances du milieu Grande Vasière
- ✓ Identifier les besoins pour améliorer les connaissances du milieu marin
- ✓ Etat des lieux des connaissances interaction engin/habitat

Actions :

Le groupe s'est réuni une première fois le 3 juillet 2012 à Lorient.

Plusieurs présentations scientifiques ont été faites à cette occasion :

- ✓ *Cadre institutionnel: OSPAR, DCSMM*
- ✓ *Le Benthos de la Grande Vasière (Hily, IUEM)*
- ✓ *Forces d'un chalut sur les fonds marins (F.Théret/Scapêche)*
- ✓ *Synthèse des travaux expérimentés pour diminuer l'impact sur le fond (B.Vincent IFREMER)*
- ✓ *Effet de la pêche sur les communautés benthiques (P.Laffargue /IFREMER)*

Le diagnostic a été complété par les contributions de certains membres du GT.

Ces présentations ont été l'occasion de dresser un bilan des connaissances existantes et manquantes sur la Grande Vasière.

Par ailleurs, le point a été fait sur les contributions qui peuvent être apportées par les professionnels du secteur de la pêche, par leurs connaissances de terrain et leur activité en tant qu'experts du milieu marin. Ainsi, ils peuvent potentiellement combler le manque d'informations sur les habitats et communautés benthiques du plateau continental du golfe de Gascogne. Un document de synthèse a été produit.

Réunions/actions :

- ✓ Réunion du 31/07/12
- ✓ Suivi du projet BENTHIS : Projet européen dont l'IFREMER est partenaire dont l'un des objectifs (WP3) est de chercher à améliorer les connaissances du fonctionnement de la grande vasière, du rôle des rejets sur l'écosystème et de l'impact des engins sur le fond.

[Le travail réalisé dans le cadre de ce GT fait l'objet d'un rapport détaillé]

GT4 ressource (référent : CNPMEM)

Objectifs initiaux :

- ✓ Bilan des connaissances et de l'exploitation des principaux stocks exploités sur la Grande Vasière
- ✓ Modalités d'amélioration des connaissances

Actions :

Différents thèmes ont été abordés dans ce groupe :

- ✓ *Méthodologie d'évaluation*
- ✓ *Etat des ressources exploitées*
- ✓ *La problématique rejets*
- ✓ *La science participative*

Plusieurs documents ont été rédigés en 2012 et ont été validés par le groupe en 2013 : une note sur le RMD, le bilan de la saison de pêche à la langoustine en 2012 à partir des données des OPs, bilan des connaissances sur les principaux stocks exploités sur la Grande Vasière.

Un bilan a été réalisé, pour les différents stocks du Golfe de Gascogne, des pistes d'amélioration des diagnostics scientifiques.

Une étude de faisabilité sur la mise en place d'un questionnaire type « North sea Stock survey » a été initiée par Planète Mer. Cette thématique a par la suite été reprise dans le cadre du projet GEPETO et a abouti à la mise en place d'un questionnaire en ligne à destination des pêcheurs.

Réunions : 15/10/12
[Le travail réalisé dans le cadre de ce GT fait l'objet d'un rapport détaillé]

GT5 plan de gestion (référent : AGLIA)
Objectifs initiaux :

- Evaluer la faisabilité technique et opérationnelle d'un plan de gestion au niveau de la Grande Vasière.
- Alimenter la réflexion du plan de gestion Golfe de Gascogne en apportant un éclairage sur la flottille langoustinière.
- Commencer à définir les objectifs à atteindre (biologique, social, économique, environnemental) ainsi que définir des scénarios de gestion permettant d'atteindre les objectifs.

Actions :
Dans le cadre de ce groupe de travail, des simulations biologiques ont été réalisées par l'IFREMER :

- ✓ Simulations de l'évolution des débarquements de langoustine du golfe de Gascogne, en fonction de divers scénarios combinant modulation de la mortalité par pêche et du diagramme d'exploitation
- ✓ Simulations de l'évolution des débarquements de sole du golfe de Gascogne en fonction de divers scénarios.

Les objectifs de gestion ont été discutés entre les différents membres du Groupe de travail.
Par ailleurs plusieurs documents de synthèse ont été produits :

- ✓ Un plan d'action de réduction des rejets,
- ✓ Un bilan des travaux et résultats disponibles sur le Golfe de Gascogne et pouvant être utiles à la réflexion sur les plans de gestion,
- ✓ Un tableau de synthèse des objectifs et mesures de gestion potentielles.

Ainsi sur la base des simulations biologiques et socio-économiques (réalisées dans le cadre du GT2) les différents scénarios de gestion envisagés ont été discutés.
L'ensemble des participants à ce groupe valide et soutient le fait que les options TAC constant=3600T et amélioration de la sélectivité vont dans le sens d'une gestion durable de la ressource de langoustine :

- Les simulations biologiques montrent qu'ils sont conformes aux objectifs définis dans la PCP (F_{RMD} atteint en 2019)
- La biomasse augmente de manière continue et importante (*2 en 2020)
- Les simulations économiques sur ce scénario vont dans le bon sens : les entreprises ne sont pas trop exposées et un modèle économique pérenne peut être envisagé.

Réunions : 23/05/13, 10/12/13
[Le travail réalisé dans le cadre de ce GT fait l'objet d'un rapport détaillé]

Communication:

Afin d'informer de manière large le maximum de navigants, une lettre d'information a été rédigée et envoyée à l'ensemble des patrons détenteurs d'une licence « langoustine » du Golfe de Gascogne en Septembre 2012. Cette lettre expose le contexte et les objectifs du programme, il présente les différentes parties prenantes et les actions qui sont engagées.

Figure 24 : lettre d'info CGV n°1

La campagne « Langolf » est menée chaque année par l'Ifremer au mois de mai durant trois semaines consécutives. Centrée principalement sur l'évaluation du stock langoustine, cette campagne permet également de récolter des données sur le merlu, la baudroie, la sole…
Les campagnes scientifiques sont standardisées (même période de l'année, même engin, zones tirées au sort etc.) Sur ce point, beaucoup de marins sont sceptiques car ils estiment que les facteurs de capturabilité de la langoustine sont nombreux.
Pour en juger, Thierry EVAIN a embarqué à bord du « Gwen-Drez » durant quatre jours pour la campagne 2012.
Cette expérience a été relatée dans la lettre d'information N°1 afin de faire un retour aux navigants de cette expérience.

Bilan de l'expérimentation

Afin de réaliser ce bilan, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des membres de la plateforme en octobre 2013. Ce questionnaire a permis à chacun de s'exprimer sur les thèmes suivants :

- ✓ Attentes et implication par rapport au projet
- ✓ Travail réalisé
- ✓ Conduite du projet / relations entre acteurs
- ✓ Bilan du concept UEGC

Sept membres de la plateforme ont complété ce questionnaire : CCR Sud, CNPMEM, CRPMEM BZH, Thierry Evain, Pêcheurs de Bretagne/ANOP, WWF, Planète Mer
Le bilan est également issu des différents groupes de travail et a été validé lors de la dernière réunion de plateforme du 10/12/13.
Au niveau national, un bilan de l'ensemble des expérimentations UEGC a été fait en novembre 2013 à l'occasion d'une réunion du Groupe de travail national de suivi des UEGC.

Ainsi, à la suite de ces travaux, plusieurs enjeux ont été mis en évidence et sont partagés par les différents membres de la plateforme:

- ✓ Une gestion long terme par une **approche par flottille** à développer à l'échelle **du Golfe de Gascogne (VIIIab)**, au sein de laquelle peut être intégrée une approche spatialisée pour la Grande vasière

- ✓ Améliorer la sélectivité pour les différents métiers
- ✓ La nécessaire prise en compte des critères socio-économiques à l'échelle de l'ensemble de la filière, la prise en compte du vieillissement des navires et des équipages/ renouvellement des navires
- ✓ La nécessité d'améliorer les connaissances sur plusieurs thèmes:
  - ➢ Les stocks
  - ➢ Les approches multispécifiques et écosystémiques
  - ➢ Le milieu marin afin de définir des indicateurs objectifs et réalistes et mesurables
  - ➢ Arriver à avoir une concertation effective et efficace
- ✓ La concertation, la vision à long terme et l'implication des différentes parties prenantes, y compris les navigants, sont des approches constructives qui doivent autant que possible être mises en œuvre.

Dès lors que ces enjeux et concepts peuvent être mis en œuvre, une formalisation sous forme d'UEGC, telle qu'elle a été expérimentée dans le présent projet n'est pas nécessaire.

Compte tenu de ces éléments, les travaux vont continuer sur deux thèmes d'importance partagée par les différents membres de la plateforme : l'élaboration d'un plan de gestion long terme Golfe de Gascogne ainsi que la diminution des rejets via l'amélioration de la sélectivité et l'adoption de stratégies spatio-temporelles (projet REDRESSE – AGLIA).

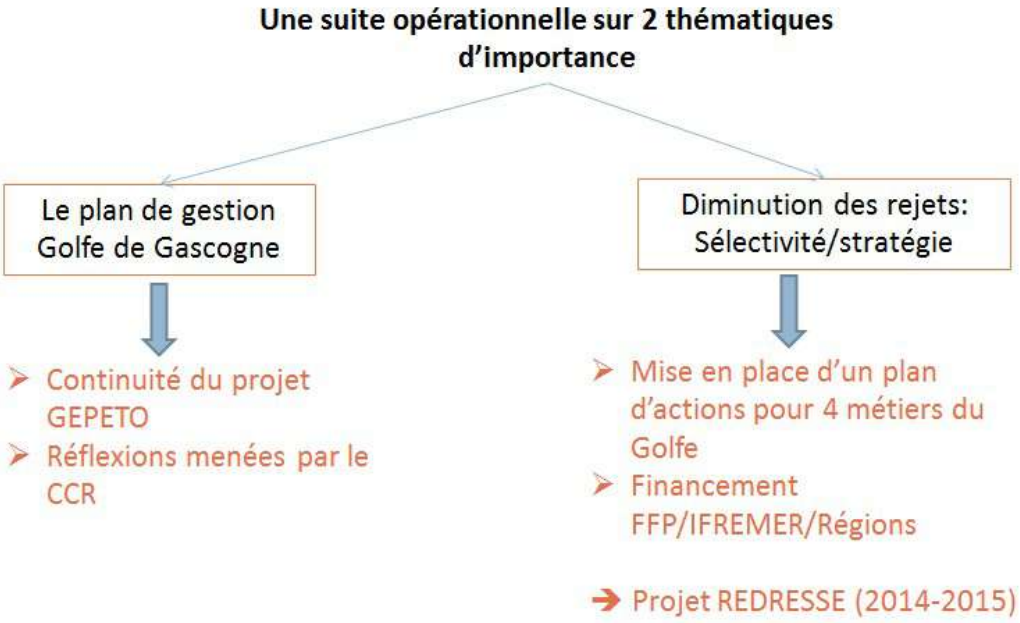

2.2.4- OUTIL CONCHYLICOLE

Contexte du projet :

En 2008, face à de nombreuses incertitudes dans la filière conchylicole, l'Aglia a lancé deux études pour analyser les perspectives d'évolution de cette activité et évaluer l'impact économique des techniques d'élevage en eau profonde.

De ces études est ressorti le besoin de disposer de connaissance en matière zootechnique et surtout économique.

C'est pourquoi en 2009, l'Aglia avec l'appui du CREAA, de Capacités, du CGO et du CER-Nautil, a lancé la création d'un outil d'analyse et de simulation des activités de production conchylicole. Cet outil répond à deux objectifs :

- Aider les entreprises à diagnostiquer et analyser l'activité de production afin d'appuyer leur prise de décision et d'optimiser leurs charges

- Établir pour le compte de la filière, un référentiel des activités technico-économiques des activités conchylicoles

Depuis, le projet a été présenté aux structures professionnelles et aux Régions de la façade atlantique qui ont saisi l'importance d'un tel outil pour la filière.

Pour répondre à ce besoin, l'Aglia avec le soutien des organismes impliqués dès le démarrage du projet souhaite aujourd'hui développer cet outil sous un format logiciel qui puisse être diffusé gratuitement à la profession. C'est l'objet de ce projet pour lequel des financements ont été sollicités auprès des quatre Régions de la façade atlantique (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine), du Comité National de la Conchyliculture, du Fond Européen pour la Pêche et de FranceAgriMer.

Objectif du projet :

De 2009 à 2011, cet outil a été développé sur un fichier Excel. Son fonctionnement est basé sur l'indication par les entreprises des périodes d'activités et sur les moyens employés pour les accomplir.
Le cheminement de l'entreprise analysée se fait à travers 5 modules qui sont liés entre eux par de reports de calcul (figure 25) :

- **Module 1 :** Calendrier des tâches d'élevage. Il s'agit d'un préalable nécessaire pour décrire la succession de toutes les activités et de calculer la durée du cycle d'élevage

- **Module 2 :** Description zootechnique de l'itinéraire d'élevage. Conforte le professionnel et renseigne l'opérateur de l'outil en ce qui concerne la connaissance de la totalité des actes de production, des moyens mis en place et de la destination des produits.

- **Module 3 :** Découpage analytique du temps de travail. Associée à la déclaration des moyens d'exploitation, elle permet de prendre en compte les sites de production et les temps de main d'œuvre associés aux différentes tâches y compris les temps de transport.

- **Module 4 :** Description analytique des tâches liées à la production. Attribue les moyens en termes de main d'œuvre alloués à chacune des tâches qui concourent à la production. Le rappel des calculs de temps de travail du module précédent permettent la formation du coût de revient pour chaque étape dans le cycle d'élevage. À l'issue de ce module, il est possible de décrire les coûts attachés à chaque produit intermédiaire de l'élevage.

- **Module 5 :** Description des charges et investissements liés au fonctionnement. Le pourcentage d'affectation des investissements et autres charges dans le cadre d'une pluriactivité permet de ne prendre en compte que les investissements liés à l'activité étudiée.

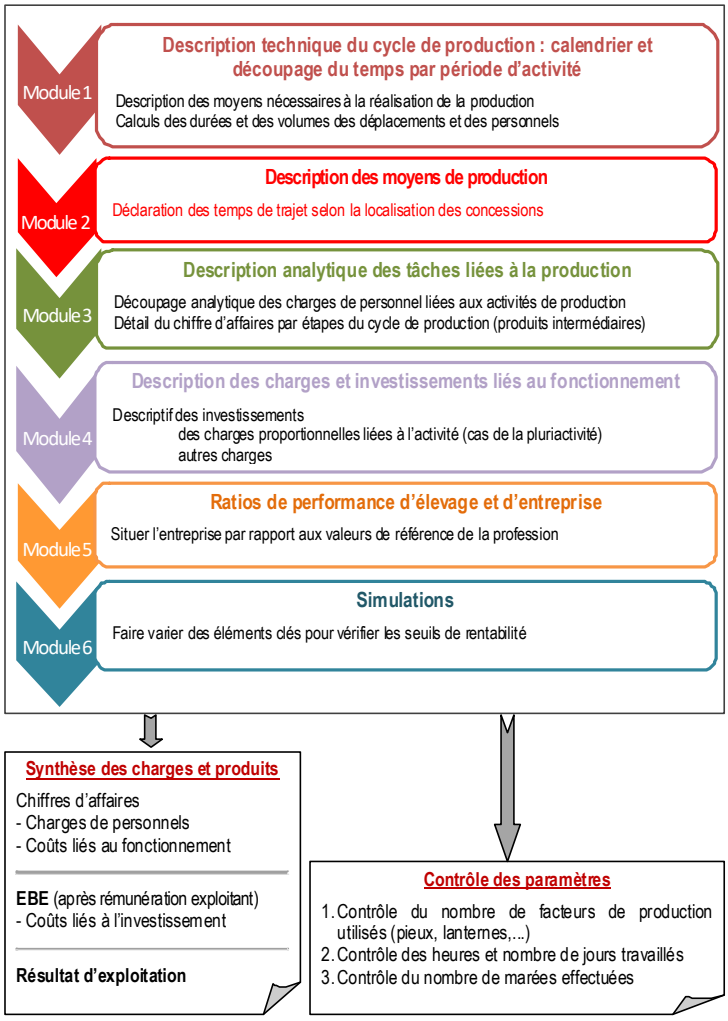

Figure 25 : description des modules de l'outil

Ces 5 modules permettent de calculer, *in fine*, le résultat d'exploitation (en € et en €/kg), mais également le coût (en € et €/kg) de chacune des étapes de la production.

Ces différents modules alimentent 3 tableaux de synthèse :

- Un tableau de synthèse des charges et produits

- Un tableau de ratios techniques qui donne les valeurs moyennes obtenues par type d'activité et par zone de production.

- Un tableau de contrôle des paramètres qui vérifie *in fine* la cohérence des résultats

Ces 5 modules permettent également d'alimenter un dernier module spécifique de simulation de différents scénarios d'évolution de l'entreprise en cas de variations des éléments clefs de l'exploitation que sont par exemple, la baisse de la productivité, la hausse des investissements et des moyens de productions ou encore la hausse des carburants. L'objectif étant d'avoir une visibilité la plus argumentée et la plus solide des évolutions de l'entreprise et par extrapolation, de l'ensemble de la filière de production.

Actions 2013

L'année 2013 à permis de signer un accord de consortium et de propriété intellectuel pour définir les modalités de développement et d'utilisation de l'outil et le rôle de chacune des structures étant impliquées dans le projet.

Les financements pour ce projet ont été sollicités auprès des quatre Régions de la façade Atlantique, de FranceAgriMer (pour le FEP et le financement FranceAgriMer), le CNC et les partenaires bancaires (Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Crédit Maritime). Malheureusement, les groupes bancaires sollicités n'ont pas souhaité apporter leur soutien à ce projet.
Pour le mener à bien c'est donc 43.000 € qu'il faudra trouver sur 2014 pour boucler le budget et espérer porter ce projet à son terme.

2.2.5- OPTIPROPULSEUR

Le projet OPTIPROPULSEUR a été validé dans le cadre de l'appel à projet « réduction de la dépendance énergétique des bateaux de pêche » du plan Barnier.
Il vise à proposer des solutions d'optimisation du système de propulsion des bateaux de pêche et en particulier des chalutiers de fond.

Le partenariat monté autour de ce projet réunit l'Aglia, Ship Studio (chef de file), Masson Marine, le CRPMEM de Bretagne, MPI et GTN. La DGA, via le Bassin d'Essais des Carènes est partenaire associé.
Ce projet fait suite aux dossiers « optibulbe » et « tuyère de Schneecklut » menés en lien avec Ship Studio et qui avaient abouti à l'expérimentation réussie d'un stator sur un chalutier de fond du Guilvinec (expérimentation sur le Marie-Alexandra).
Les moyens mobilisés dans le cadre du projet ont permis d'envisager un projet ambitieux notamment par l'utilisation des moyens

technologiques sophistiqués disponibles au Bassin d'essais des Carènes.

En 2013, ce projet a connu un point d'arrêt lié à une question de délai de versement du deuxième acompte de la subvention.
Les actions qui devaient être portées en 2013 ont donc été reportées sur 2014 dans l'attente du versement de cet acompte.

3. L'observatoire des pêches et des cultures marines du golfe de Gascogne.

3.1- Fonctionnement

Créé en 1997 en vue de fournir des informations et des analyses fiables à l'Aglia, l'Observatoire des pêches et des cultures marines du golfe de Gascogne s'appuie initialement sur un partenariat développé avec :

1. L'IMA, Institut des Milieux Aquatiques de Bayonne, qui est en charge de l'axe « Ressources Vivantes » de l'Observatoire. Son Objectif est d'améliorer la connaissance des espèces exploitées du golfe de Gascogne dans les domaines des pêches et des cultures marines, en s'intéressant à la ressource et aux divers aspects de son exploitation.

2. Le LEMNA, Laboratoire d'Economie de l'Université de Nantes, qui est en charge de l'axe socio-économique de l'Observatoire, collectant les données de production, de transformation et de commercialisation des produits de la pêche et des cultures marines à des fins d'analyses dans le cadre de deux démarches : Macro économique (globale) et micro économique (l'entreprise) au niveau des filières pêches et cultures marines.

L'ouverture souhaitée du partenariat scientifico-technique de l'Observatoire s'est traduite en 2009 puis en 2010 par la participation du CREAA, du CGO et du réseau NAUTIL aux travaux sur les mutations dans le secteur conchylicole.
Dès la fin 2011, il a été décidé de mettre en œuvre un appel à concurrence pour les prochaines études de l'Observatoire. C'est ainsi que depuis octobre 2011 les prestataires sont sélectionnés sur la base de cette mise en concurrence.

3.2- Les travaux de l'Observatoire en 2013

3.2.1- Suivi socio économique des filières pêches maritimes et aquaculture réalisé par CAPACITES

Ce rapport participe à la compréhension des relations entre acteurs de la filière des produits de la mer, à travers notamment une logique d'observation des prix pour chaque stade de commercialisation. Le travail est présenté en trois parties :

1/ Le contexte de la pêche maritime et de l'aquaculture dans une logique de marché mondialisé : la déclinaison géographique s'opère au niveau mondial, européen, français et sur la façade Aglia.

2/ Les fiches espèces de la pêche maritime : l'analyse initiale concerne la première vente en volume et en valeur par halle à marée et par espèce. Le rapport traite ensuite de la seconde vente, des échanges commerciaux et du positionnement concurrentiel par espèce. Enfin, l'analyse se penche sur les circuits de distribution et de consommation finaux.

3/ Les fiches espèces de l'aquaculture : elles se déclinent selon le même principe que la pêche maritime. L'objectif est de clarifier la complexité de la filière de commercialisation. Ces fiches décrivent la structure de l'offre et de la demande, facilitent la compréhension de l'évolution de la filière et analysent les niveaux de prix moyens observés. Elles permettent d'appréhender le contexte concurrentiel tout en présentant des alternatives en cas de chocs. Ces fiches permettent de mieux connaître les déterminants de la formation des prix.

3.2.2- Suivi des résultats économiques et analyse financière des entreprises de pêche réalisée par CAPACITES

Ce document dresse un état des lieux de la santé économique, sociale et financière des entreprises de pêche et permet d'établir un recensement de leurs principales forces et faiblesses, phase indispensable pour penser à un redéploiement. Cette analyse se décline en trois étapes :

- L'analyse des facteurs de production réalisée au niveau métropole puis sur la façade AGLIA. L'évolution des caractéristiques des unités de pêche est étudiée sur une dizaine d'années. S'en suit le constat de l'emploi dans le secteur des pêches pour finir sur une analyse conjointe « âge navire / âge patron » qui montre la nécessité de renouveler à la fois les hommes et les unités de production ;

- La seconde approche concerne les résultats économiques de la flottille atlantique pour l'exercice en cours avec une rétrospective sur 25 années. Les principaux indicateurs et ratios de performance sont analysés pour les deux principaux métiers présents dans le golfe de Gascogne : les chalutiers de fond et les fileyeurs. Un bilan de la santé financière des entreprises est ensuite dressé. La détermination du salaire moyen à la pêche montre l'évolution du pouvoir d'achat des marins depuis 1987 et permet une comparaison avec la rémunération moyenne octroyée en France, tous secteurs d'activité confondus ;

- La dernière partie du document constitue une analyse microéconomique des segments de métier regroupant le plus grand nombre de navires présents en Atlantique. A l'image des années passées, la segmentation de la flottille retenue s'appuie sur 3 critères : le métier pratiqué, la longueur des navires et le nombre de marins embarqués. Cette segmentation permet de constituer des groupes homogènes en termes d'activité et de modèle économique déployé. L'objectif de ces « fiches métier » est d'étudier finement la rentabilité globale des entreprises et l'ensemble de ses déterminants :
    - La rentabilité d'exploitation à travers les principaux ratios et soldes intermédiaires de gestion

- La composition du portefeuille espèces des navires
- L'évolution sous forme indicielle du salaire des marins
- La rentabilité financière des entreprises à travers l'analyse par ratios.

3.2.3- Etat des lieux des ressources halieutiques (repères halieutiques) réalisé par AGROCAMPUS

Le travail réalisé comprend une analyse des informations disponibles sur sept des principaux stocks de la façade atlantique (anchois, baudroies, langoustine, merlu, sole, thon rouge et germon).
La base de l'information est constituée par le contenu des avis du CIEM, qui sont complétés ou le cas échéant éclairés par d'autres avis scientifiques ou professionnels et replacée dans le contexte conjoncturel.

Pour chaque stock est ainsi présenté et analysé :

- L'avis scientifique nouveau ou en cours.
- Les éléments chiffrés présentés dans des tableaux ou graphiques permettant d'apprécier la situation du stock.
- L'évolution des ventes dans les criées françaises depuis 10 ans.
- Pour les espèces soumises à quotas, l'évolution des TACs et quotas français depuis 10 ans.
- Les éléments conjoncturels concernant le stock.

Le travail produit s'inscrit dans une approche vulgarisatrice visant à mettre à disposition, de façon intelligible, au plus grand nombre, les éléments fondamentaux de l'approche scientifique de la gestion des stocks halieutiques, en particulier en faisant référence et en expliquant les enjeux nouveaux importants qui seront au cœur de la nouvelle PCP (RMD, interdiction des rejets, etc.).

Repères halieutiques 2013

Synthèse de l'état des stocks capturés dans le golfe de Gascogne : Anchois, Baudroie, Langoustine, Merlu, Sole, Thon rouge et Thon germon.

Pression de pêche modérée et stock abondant	Pression de pêche modérée, mais biomasse faible ou mal connue	Pression de pêche trop forte et/ou biomasse trop faible
Merlu Anchois	Thon rouge Thon germon Baudroie	Langoustine Sole

Figure 26 : repères halieutiques 2013

3.3- Communication et information

Site web de l'Aglia

Le site Web de l'Aglia www.aglia.fr est opérationnel depuis 2003, il constitue un vecteur privilégié pour la diffusion des informations et des travaux de l'Aglia.

Un nouveau site a été réalisé durant l'année 2013 pour une mise en ligne en début d'année 2014.

4. Comptes annuels de l'Aglia – Exercice 2013

4.1- Approche générale

L'exercice 2013 a été clôturé avec un excédent « consolidé » de 25 161,92 €.
Le résultat de l'exercice se réparti sur le résultat d'exploitation pour 35 688,83 € (contre 2 124,17 € en 2012) compensés par un résultat financier et un résultat exceptionnel tous les deux négatifs pour un montant total de -10 526,91 €.
Ce résultat positif s'explique par les points suivants :

- Une hausse des produits d'exploitation en lien direct avec la facturation de la mise à disposition du secrétaire général du CCR.S (d'août à décembre 2013)
- Une augmentation des charges financières engendrée par une mobilisation importante des découverts autorisés en banque sur janvier, février, mars et décembre 2013.
- Une nette diminution des produits exceptionnels par rapport à un niveau de charges exceptionnelles stable.

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
82 865 €	-14 2831 €	49 982 €	-14 766 €	21 423 €	58 988 €	3 769,08 €	25 161,92 €

4.2- Volet fonctionnement

Le volet « Fonctionnement » de l'AGLIA est financé par les cotisations des Régions et par les cotisations des autres membres. A noter également la participation de la Région Pays de la Loire à hauteur de 17 674,99 € au financement du colloque annuel de l'Aglia.

FONCTIONNEMENT			
PRODUITS		CHARGES	
cotisation Région Bretagne	65 000,00 €	coûts opérationnels	- 5 629,00 €
cotisation Région Pays de la Loire	65 000,00 €	fournitures - entretien - maintenance	2 196,19 €
cotisation Région Poitou-Charentes	41 531,00 €	colloque annuel	17 720,57 €
cotisation Région Aquitaine	65 000,00 €	abonnement revues	192,00 €
sub. colloque Rég. Bretagne		seminaires	319,80 €
sub. colloque Rég. PdL	17 674,99 €	petit equipement	1 059,57 €
sub. colloque Rég. Poit.-Char.		CCR	97 126,40 €
sub. colloque Rég. Aquitaine		Assurance et mutuelle	3 974,54 €
cotisation autres membres	1 500,00 €	Honoraires	14 709,98 €
produits exceptionnels		Imprimeurs - brochures	2 066,13 €
Produits divers gest. courantes	18,04 €	missions déplacement	6 929,60 €
Produits financiers	0,24 €	loyers	4 037,20 €
Autres Produits exceptionnels	200,00 €	téléphone - fax - internet	4 094,46 €
transfert charges d'exploitation	2 295,14 €	site internet	3 743,48 €
CCR-S remboursement mise à dispo	30 396,75 €	voiture	1 643,18 €
		affranchissement	1 887,90 €
		impots - taxes	5 651,00 €
		salaires	71 466,66 €
		charges sociales	27 540,09 €
		Formation continue	9 146,75 €
		dotations aux amortissements	940,75 €
		charges financières	1 347,50 €
		autres charges	284,80 €
TOTAL	**288 616,16 €**		**272 449,55 €**
EXCEDANT OU DEFICIT	**+16 166,61 €**		

Les charges de fonctionnement, stables par rapport à 2012, s'élèvent à 272 449,55 €. Cependant, certains postes ont connus des évolutions par rapport à l'exercice précédent :

Les postes en diminution :

- Fournitures – entretien – maintenance : -71 %
- Dotations aux amortissements : -58 %
- Affranchissement : -47 %
- Loyers : -46 %
- Téléphone – fax – internet : -27 %
- Salaires et charges sociales : -19 %

Les postes en augmentation :

- Formation continue : +1218 %
- Petit équipement : +446 %
- CCR.S : +45 %

- Impressions - brochures : +41 %

4.3- Volet Observatoire

Le volet « Observatoire 2013 » de l'AGLIA est financé par les Régions Aquitaine, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes. L'ensemble de ces participations, en lien avec les dépenses engagées en 2013, s'établit à 81 962,00 €.

Les charges sont essentiellement constituées d'études pour 75 294,01 € soit 91 % des dépenses affectées à l'Observatoire. Le reste des charges se répartissant entre les frais bancaires et la gestion du site internet. La communication liée à l'observatoire 2013 sera affectée sur la comptabilité 2014, ces dépenses n'ayant pas été engagées sur 2013.

OBSERVATOIRE 2013

PRODUITS	
cotisation Région Bretagne	10 655,00 €
cotisation Région Pays de la Loire	23 769,00 €
cotisation Région Poitou-Charentes	23 769,00 €
cotisation Région Aquitaine	23 769,00 €
TOTAL	**81 962,00 €**

CHARGES	
Etudes	75 294,01 €
Frais Bancaires	5 445,62 €
Site internet	1 224,70 €
	81 964,33 €

EXCEDANT OU DEFICIT	**-2,33 €**

Concernant les exercices précédents, des régularisations ont été effectuées sur l'exercice 2013.
Il s'agit notamment, de l'étude rentabilité du Pescatourisme qui avait été affectée à l'observatoire en 2012 et qui a été basculée sur le programme Pescatlantique.
Pour le reste il s'agit de dépenses qui n'avaient été provisionnées sur les exercices précédents qui ont été réaffectées sur 2013.

OBSERVATOIRE - exercices précédents

PRODUITS	
cotisation Région Bretagne	
cotisation Région Pays de la Loire	
cotisation Région Poitou-Charentes	
cotisation Région Aquitaine	
TOTAL	**0,00 €**

CHARGES	
Etudes	-10 835,89 €
Frais Bancaires	1 969,48 €
déplacements	267,07 €
Impressions	3 454,75 €
autres charges	506,53 €
	-4 638,06 €

EXCEDANT OU DEFICIT	**+4 638,06 €**

4.4- Volet Pescatlantique

Les dépenses de ce projet pour l'année 2013, s'établissent à 76 872,72 € et sont constituées pour une grande partie de frais de personnel pour la coordination du projet (49 958,35 €) et pour le reste d'études (10 838,75 €) et d'action de communication (16 075,62 €).
Ces dépenses sont couvertes par des participations régionales à hauteur de 46 923 €, réparties à entre les Régions et des subventions de l'Etat et de l'Europe pour 15 160 € chacun.

Le déficit constaté en 2012 n'a été rattrapé qu'en partie en 2013. Au global, le projet présente un déficit de 876,13 €.

PESCATLANTIQUE			
	2012	**2013**	**TOTAL**
FEP	5 195,00 €	15 160,00 €	20 355,00 €
Etat	5 195,00 €	15 160,00 €	20 355,00 €
Région Aquitaine	3 867,00 €	11 399,00 €	15 266,00 €
Région Poitou-Charentes	2 541,00 €	12 725,00 €	15 266,00 €
Région Pays de la Loire	3 866,50 €	11 399,50 €	15 266,00 €
Région Bretagne	3 866,50 €	11 399,50 €	15 266,00 €
TOTAL PRODUITS	**24 531,00 €**	**77 243,00 €**	**101 774,00 €**
Coordination	13 203,93 €	49 958,35 €	63 162,28 €
Etudes	10 838,75 €	10 838,75 €	21 677,50 €
Communication	1 734,73 €	16 075,62 €	17 810,35 €
TOTAL DEPENSES	**25 777,41 €**	**76 872,72 €**	**102 650,13 €**
DEFICIT/EXCEDANTS	**-1 246,41 €**	**+370,28 €**	**-876,13 €**

4.5- Volet Concertation Grande Vasière

Le budget de ce projet s'établit à 167 084,60 € en dépenses pour l'exercice 2013, constituées pour 30% de frais de personnel (51 375,88 €) et 59 % de prestation de service (études) engagées pour un montant de 99 139,97 €.
Le financement est assuré pour près de la moitié par les Régions de l'Aglia, le reste étant financé par l'Etat (MEDDE et MAAF) et l'Union Européenne. Le déficit constaté en 2013 sur ce projet vient compenser l'excédent présenté en 2012.

CGV			
	2012	2013	TOTAL
FEP	16 294,00 €	33 417,00 €	49 711,00 €
Etat (MEDDE / MAAP)	26 884,00 €	54 727,00 €	81 611,00 €
Région Aquitaine	2 851,00 €	5 848,00 €	8 699,00 €
Région Poitou-Charentes	10 999,00 €	22 555,00 €	33 554,00 €
Région Pays de la Loire	10 998,00 €	22 556,50 €	33 554,50 €
Région Bretagne	13 452,50 €	27 590,00 €	41 042,50 €
TOTAL PRODUITS	81 478,50 €	166 693,50 €	248 172,00 €
Frais de personnel	43 541,95 €	51 375,88 €	94 917,83 €
Frais de fonctionnement	9 184,51 €	16 218,75 €	25 403,26 €
Information / Diffusion	1 442,52 €	350,00 €	1 792,52 €
Etudes/Prestations	27 298,80 €	99 139,97 €	126 438,77 €
TOTAL DEPENSES	81 467,78 €	167 084,60 €	248 552,38 €
EXCEDENT ou DEFICIT	**10,72 €**	**-391,10 €**	**-380,38 €**

4.6- Volet RaieBECA

Les dépenses du programme RaieBECA 2013 s'élèvent à 21 934,39 € réparties essentiellement entre les affrètements des navires (9800 €) et la coordination du projet (6 673,31 €).

Les subventions se répartissent à parts égales entre la participation de France Filière Pêche et celles des Régions de la façade Atlantique.

Ce projet, dont la fin est prévue en juillet 2014, présente actuellement un excédent qui sera compensé par un déficit sur la comptabilité 2014.

RAIEBECA 2013			
PRODUITS		CHARGES	
Région Bretagne	2 087,00 €	Coûts opérationnels	799,00 €
Région Pays de la Loire	2 087,00 €	déplacements	1 839,21 €
Région Poitou-Charentes	4 175,00 €	coordination	6 673,31 €
Région Aquitaine	2 088,00 €	études	9 800,00 €
FFP	11 820,00 €	séminaire	1 746,48 €
		impressions-brochures	1 076,39 €
TOTAL	**22 257,00 €**		**21 934,39 €**
EXCEDANT OU DEFICIT	**322,61 €**		

Des régularisations ont été effectuées pour le programme RaieBECA 2012. Il s'agit notamment de produits sous évalués pour les Régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes sur la comptabilité 2012

(respectivement 61,18 € et 1085,36 €) et d'une subvention de la Bretagne que l'Aglia ne percevra pas sur ce programme (25,76 €). Ces opérations engendrent un excédent de 1120.78 € qui compense le déficit constaté en 2012 pour ce programme.

RAIEBECA 2012			
PRODUITS		CHARGES	
Région Bretagne		charges exceptionnelle	25,76 €
Région Pays de la Loire	61,18 €		
Région Poitou-Charentes	1 085,36 €		
Région Aquitaine			
TOTAL	**1 146,54 €**		**25,76 €**

EXCEDANT OU DEFICIT	**1 120,78 €**

4.7- OPTIPROPULSEUR

Aucune dépense n'a été engagée en 2013 pour ce projet.

4.8- Volet MAIA

Pour le volet MAIA, des régularisations ont été effectuées et portent sur deux points :

- Les produits FEDER sous évalués en 2012
- Une facture payée deux fois au CNPMEM en 2012 et remboursée sur 2013

Ces opérations ont engendré un excédent de 2 937,01 € pour ce projet.

MAIA			
PRODUITS		CHARGES	
FEDER	1 532,00 €		
Autres produits exceptionnels	1 405,01 €		
TOTAL	**2 937,01 €**		**0,00 €**

EXCEDANT OU DEFICIT	**2 937,01 €**

4.9- Bilan de l'Aglia

Le total du bilan de l'Aglia s'établit au 31 décembre 2012 à 744 040,33 €.

Il est notamment composé à l'actif, d'actifs immobilisés pour une valeur de 1 651,98 € et d'actifs circulants évalués à 732 384,56 € essentiellement composés de subventions à recevoir (731 425,80 €).

Au passif, les fonds associatifs sont en légère augmentation par rapport aux années précédentes et s'élèvent à 340 671,12 €. Ils se composent des fonds propres pour 315 509,20 € et du résultat de l'exercice excédentaire de 25 161,92 €. En ce qui concerne les dettes celles-ci ont nettement diminuées par rapport à l'exercice précédent, elles passent ainsi de 602 898,35 € en 2012 à 393 365,42 € en 2013. Elles se composent pour la plus grande part de produits constatés d'avance pour 152 620,40 € et pour la part restante des dettes fournisseurs pour 77 149,86 €, de dettes financières à hauteur de 113 284,64 €, de dettes fiscales et sociales pour 50 252,12 € et de dettes diverses pour 58,40 €.

ANNEXES

Cagec-audit
CABINET DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE

ASSOCIATION AGLIA

Quai aux vivres

Forum des Marais

17314 ROCHEFORT CEDEX

****

Exercice 2013

****

Siège social : 68 Cours Marc Nouaux - 33000 BORDEAUX
Tél. :05 56 52 14 64 - Fax :05 56 52 14 69 - secretariat@cagecaudit.fr
Cabinet secondaire : 4 Avenue Albert François - 33680 LACANAU
Tél. :05 56 03 56 86 - Fax :05 56 52 14 69

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS	**3**
Bilan Actif	**4**
Bilan Passif	**5**
Compte de résultat	**6**
ANNEXE COMPTABLE	**8**
DETAIL DES COMPTES	**17**
ANALYSE DE BILAN	**24**
ETATS DE GESTION	**33**
Soldes Intermédiaires de Gestion	**34**
IMMOBILISATIONS	**35**
Etat des immobilisations	**36**

COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION AGLIA

BILAN ACTIF

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

ACTIF	Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013			01/01/2012 au 31/12/2012
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 960.24	1 960.24		11.28
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	8 933.53	8 043.55	889.98	1 819.45
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	762.00		762.00	762.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	**11 655.77**	**10 003.79**	**1 651.98**	**2 592.73**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres	731 425.80		731 425.80	915 798.67
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	16.39		16.39	16.15
Charges constatées d'avance (3)	942.37		942.37	
TOTAL (III)	**732 384.56**		**732 384.56**	**915 814.82**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**744 040.33**	**10 003.79**	**734 036.54**	**918 407.55**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

ASSOCIATION AGLIA

BILAN PASSIF

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

PASSIF	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Du 01/01/2012 au 31/12/2012
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles	315 509.20	311 740.12
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	25 161.92	3 769.08
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	**340 671.12**	**315 509.20**
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	113 284.64	138 549.08
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 149.86	127 794.18
Dettes fiscales et sociales	50 252.12	50 091.61
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	58.40	729.20
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	152 620.40	285 734.28
TOTAL (V)	**393 365.42**	**602 898.35**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**734 036.54**	**918 407.55**
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	*393 365.42*	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	*113 284.64*	*138 549.08*
(3) Dont emprunts participatifs		

ASSOCIATION AGLIA

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du 01/01/12 au 31/12/12
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	30 396.75	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	605 040.03	562 245.12
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	2 295.14	13 977.53
Cotisations	1 500.00	1 500.00
Autres produits (hors cotisations)	18.04	1.25
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**639 249.96**	**577 723.90**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achat de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures		
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	292 953.64	273 273.89
Impôts, taxes et versements assimilés	16 541.26	13 511.62
Salaires et traitements	197 634.23	200 232.18
Charges sociales	95 491.03	86 319.09
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	940.75	2 262.95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	0.22	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**603 561.13**	**575 599.73**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**35 688.83**	**2 124.17**
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée **(III)**		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré **(IV)**		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	0.24	0.34
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**0.24**	**0.34**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 896.55	1 408.65
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**5 896.55**	**1 408.65**
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**-5 896.31**	**-1 408.31**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 605.01	9 823.74
Sur opérations en capital		50.00
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**1 605.01**	**9 873.74**

ASSOCIATION AGLIA

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du 01/01/12 au 31/12/12
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	6 235.61	6 820.52
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**6 235.61**	**6 820.52**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	**-4 630.60**	**3 053.22**
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	**25 161.92**	**3 769.08**
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	**640 855.21**	**587 597.98**
TOTAL DES CHARGES	**615 693.29**	**583 828.90**
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	**25 161.92**	**3 769.08**
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	**25 161.92**	**3 769.08**
** Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier*	*2 394.02*	
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		*8 973.94*
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	*11 122.06*	*6 048.53*
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	*-4 630.60*	*3 053.22*

ANNEXE COMPTABLE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Comptabilisation des subventions :

Les subventions de fonctionnement et les subventions destinées au financement d'actions spécifiques sont inscrites dans les produits. Les subventions spécifiques attribuées sous réserve d'atteindre un certain niveau de dépenses éligibles sont comptabilisées à hauteur des charges engagées.

Lorsque les subventions perçues sont supérieures au montant des dépenses éligibles engagées, la subvention perçue d'avance est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Les actions spécifiques suivantes se sont poursuivies au cours de l'année 2013 :

- Observatoire
- Organisation de colloques
- Accompagnement du C.C.R. (Comité Consultatif Régional)
- Expérimentation Optipropulseur
- Programme Unité d'Exploitation et de Gestion Concertée (UEGC) de la Grande Vasière
- Programme Mutations Conchylicoles
- Programme Pescatlantique
- Programme Raie BECA (Raie Brunette Etude dans le Centre Atlantique)

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels	de 1 à 2 ans
- Matériel de bureau et info.	de 2 à 4 ans
- Mobilier	5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont principalement constituées des subventions non encore versées par les Régions, l'Etat et l'Europe.
Hors mis la subvention versée par les Régions pour le Fonctionnement, les autres subventions à recevoir, toutes à moins d'un an, sont calculées au prorata de l'état d'avancement des dépenses éligibles de chaque projet au 31 décembre 2013.

ASSOCIATION AGLIA

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	**1 960.24**		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions: Sur sol propre			
	Constructions: Sur sol d'autrui			
	Constructions: Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles: Instal. géné., agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles: Matériel de transport			
	Autres immos corporelles: Matériel de bureau & info., mobilier	8 933.53		
	Autres immos corporelles: Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	**8 933.53**		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	762.00		
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV	**762.00**		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**11 655.77**		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. **TOTAL I**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL II**			**1 960.24**	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions: Sur sol propre				
	Constructions: Sur sol d'autrui				
	Constructions: Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				
	Autres immos corporelles: Ins. gal. agen. amé. div.				
	Autres immos corporelles: Matériel de transport				
	Autres immos corporelles: Mat.bureau, info., mob.			8 933.53	
	Autres immos corporelles: Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III			**8 933.53**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations			762.00	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL IV			**762.00**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			**11 655.77**	

ASSOCIATION AGLIA

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	**1 948.96**	**11.28**		**1 960.24**
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	7 114.08	929.47		8 043.55
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	**7 114.08**	**929.47**		**8 043.55**
	TOTAL GENERAL	**9 063.04**	**940.75**		**10 003.79**

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	**DOTATIONS**			**REPRISES**			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
Immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	698 654.15	698 654.15	
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		32 771.65	32 771.65	
	Charges constatées d'avance		942.37	942.37	
	TOTAUX		**732 368.17**	**732 368.17**	
Renvois (1) (2)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	113 284.64	113 284.64		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		77 149.86	77 149.86		
Personnel & comptes rattachés		3 487.49	3 487.49		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		42 620.63	42 620.63		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	4 144.00	4 144.00		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		58.40	58.40		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		152 620.40	152 620.40		
	TOTAUX	**393 365.42**	**393 365.42**		
Renvois (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Renvois (2)	Montant divers emprunts, dettes/associés				

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Au 31/12/2013, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent, à 222 heures.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Aucune demande de formation n'a été faite à ce titre.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 2 527.33 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3.17 %
Table de mortalité	INSEE 2013
Départ volontaire à	65 ans

NOTES SUR LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Cotisations des membres de l'AGLIA : 1 300 €

Les subventions d'exploitation de l'exercice 2013 se décomposent comme suit :

	REGIONS				FFP	ETAT	EUROPE	
	P.de Loire	Aquitaine	Poitou-Ch.	Bretagne			F.E.P.	F.E.D.E.R.
Fonctionnement	65 000	65 000	41 531	65 000				
Observatoire	23 769	23 769	23 769	10 655				
Maia								1 532
Colloque	17 675							
Optipropulseur								
CGV	22 557	5 848	22 555	27 590		54 727	33 417	
Pescatlantique	11 400	11 400	12 725	11 400		15 160	15 160	
Raie BECA	2 148	2 087	5 260	2 088	11 820			
Total	142 548	108 104	105 840	116 733	11 820	69 887	48 577	1 532
	473 224						50 109	
	605 040.03							

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des trois plus hauts dirigeants :

Les membres du bureau de l'association ne perçoivent ni rémunérations, ni remboursements de frais.
La rémunération du secrétaire général salarié n'est pas communiquée car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

Contributions volontaires en nature :

La ville de Rochefort met à la disposition gratuite de l'association Aglia des locaux à usage de bureau.
Cette contribution en nature n'a pas fait l'objet d'une évaluation.

Convention de partenariat entre le Conseil Consultatif Régional Sud (CCR.S) et l'AGLIA

A l'origine, une convention de partenariat entre le CCR.Sud et l'AGLIA, a été conclue pour la période du 1er avril 2010 jusqu'au 31 mars 2011. Celle-ci a été renouvelée le 28 avril 2011 afin de couvrir la période du 1er avril 2011 au 31 mars 2012. Une nouvelle convention a été signée le 17 janvier 2012 afin de couvrir la période du 1er avril 2012 au 31 mars 2013. Cette convention de partenariat était destinée à apporter au CCR.S. une contribution annuelle en nature d'un montant de 70 000 € correspondant aux frais de mise à disposition de Monsieur Benoit GUERIN, salarié de l'AGLIA, mais exerçant les fonctions de secrétaire général du C.C.R Sud.
En 2013, deux nouvelles conventions ont été signées afin de poursuivre ce partenariat.
La première convention couvre la période du 1er avril 2013 au 31 juillet 2013, avec facturation de la mise à disposition du personnel pour la totalité. La seconde convention couvre la période du 1er août 2013 au 31 juillet 2016.
Compte tenu du départ de Monsieur Benoit GUERIN le 31 décembre 2013, cette convention est caduque à compter du 1er janvier 2014.

DETAIL DES COMPTES

ASSOCIATION AGLIA

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

ACTIF	Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013			01/01/2012 au 31/12/2012
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	1 960.24	1 960.24		11.28
20500000 Logiciels	*1 960.24*		*1 960.24*	*1 960.24*
28050000 Amort. logiciels		*1 960.24*	*-1 960.24*	*-1 948.96*
Immobilisations Corporelles				
Autres immobilisations corporelles	8 933.53	8 043.55	889.98	1 819.45
21830000 Matériel bureau et info.	*6 006.25*		*6 006.25*	*6 006.25*
21840000 Mobilier	*2 927.28*		*2 927.28*	*2 927.28*
28183000 Amort.mat.bureau et info.		*5 116.27*	*-5 116.27*	*-4 186.80*
28184000 Amort.mobilier		*2 927.28*	*-2 927.28*	*-2 927.28*
Immobilisations Financières (2)				
Autres titres immobilisés	762.00		762.00	762.00
27100000 Parts sociales c.maritime	*762.00*		*762.00*	*762.00*
TOTAL (I)	**11 655.77**	**10 003.79**	**1 651.98**	**2 592.73**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Autres	731 425.80		731 425.80	915 798.67
42100000 Rémunérations dues				*44.08*
43870000 IJSS à recevoir				*7 649.88*
44300000 Fct-Subvention à recevoir	*39 437.40*		*39 437.40*	*121 780.10*
44300200 Etat - Subv.optipropulseur	*65 481.98*		*65 481.98*	*65 481.98*
44301000 Subv.pays loire obs.à rcv	*27 500.00*		*27 500.00*	*41 288.00*
44302000 Subv.aquitaine obs.à rcv	*24 788.00*		*24 788.00*	*24 788.00*
44302700 Subv.Aqu. colloque	*3 647.07*		*3 647.07*	*14 049.46*
44303000 Subv. poitou obs.à rcv	*9 200.00*		*9 200.00*	*55 176.00*
44330300 Obs - Subv.Bretagne à rcv	*17 023.75*		*17 023.75*	*23 904.25*
44380001 CGV Subvention à recevoir	*174 374.82*		*174 374.82*	*215 340.78*
44380002 Pesca Subvention à recevoir	*81 344.00*		*81 344.00*	*90 535.00*
44380003 MAIARaie Subvention à recevoir	*1 629.00*		*1 629.00*	*7 560.00*
44380004 Atelier conchyl.subv.recevoir	*35 786.00*		*35 786.00*	*5 873.00*
44380005 Raiebeca-Subvention à recevoir	*27 765.30*		*27 765.30*	
44380006 Observatoire 2013-subv.à rcv	*43 146.50*		*43 146.50*	
44390900 Prespo- subv. FEDER à rcv	*53 088.71*		*53 088.71*	*53 088.71*
44391000 Maia - subv.Feder	*94 441.62*		*94 441.62*	*92 909.62*
44397000 Chalu - Subv Fep Europe à rcv				*36 656.00*
44397100 Prespo - Subv. Fep Etat à rcv				*50 338.00*
46875000 Produits à recevoir	*32 771.65*		*32 771.65*	*9 043.53*
Disponibilités	**16.39**		**16.39**	**16.15**
51210200 Livret A - Crédit Maritime	*16.39*		*16.39*	*16.15*
Charges constatées d'avance (3)	**942.37**		**942.37**	
48600000 Charges const. d'avance	*942.37*		*942.37*	
TOTAL (III)	**732 384.56**		**732 384.56**	**915 814.82**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**744 040.33**	**10 003.79**	**734 036.54**	**918 407.55**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

ASSOCIATION AGLIA

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

PASSIF	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Du 01/01/2012 au 31/12/2012
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Réserves statutaires ou contractuelles	315 509.20	311 740.12
10630000 Fonds associatif	*315 509.20*	*311 740.12*
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	25 161.92	3 769.08
Autres fonds associatifs		
TOTAL (I)	**340 671.12**	**315 509.20**
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	113 284.64	138 549.08
51210000 Sociéte générale - fonct.	*3 962.86*	*35 453.31*
51210100 Crédit maritime - obs.	*49 219.67*	*82 957.16*
51220000 Socité Générale-00037269079.80	*60 102.11*	*20 138.61*
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs	9 729.54	36 529.51
Dettes fournisseurs factures non parvenues	67 420.32	91 264.67
Dettes fiscales et sociales	50 252.12	50 091.61
42820000 Provision congés à payer	*3 487.49*	*5 087.83*
43100000 Urssaf	*27 830.97*	*27 981.00*
43720000 Taitbout-retraite prévoyance	*11 193.76*	*10 522.03*
43800000 Agefos - form.continue	*1 240.13*	*1 323.00*
43801000 Fongecif	*367.63*	*440.00*
43820000 Charg.soc./congés à payer	*1 988.14*	*2 825.33*
44860000 Taxe/salaires	*4 144.00*	*1 867.30*
Dettes diverses		
Créditeurs divers	58.40	729.20
Produits constatés d'avance	152 620.40	285 734.28
48700001 CGV-Subv. constatées d'avance	*54 850.00*	*194 158.28*
48700002 PESCA-Subv.constatées d'avance	*14 432.00*	*83 435.00*
48700003 MAIA Raie-subv.const.d'avance		*2 268.00*
48700004 At.conchyl-subv.const.d'avance	*49 673.00*	*5 873.00*
48700005 Raibeca-Sub.constatée d'avance	*29 334.40*	
48700006 Observat.-subv.const.d'avance	*4 331.00*	
TOTAL (V)	**393 365.42**	**602 898.35**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**734 036.54**	**918 407.55**
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	*393 365.42*	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	*113 284.64*	*138 549.08*
(3) Dont emprunts participatifs		

ASSOCIATION AGLIA

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du 01/01/12 au 31/12/12
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	30 396.75	
70840000 Ccr-mise à disposition de pers	*30 396.75*	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	605 040.03	562 245.12
74000300 CGV-Subvention FEP	*33 417.00*	*16 294.00*
74002000 CGV - subvention Etat	*27 158.00*	*13 442.00*
74002100 CGV- Subve.Minist. Agriculture	*27 569.00*	*13 442.00*
74002300 Col - Rég subv aquitaine		*14 049.46*
74010000 Fct - reg. subv. p.loire	*65 000.00*	*71 937.40*
74010100 Obs - reg. subv. p.loire	*23 769.00*	*27 576.00*
74010300 Col - subv. Pays de Loire	*17 674.99*	
74010500 CGV - subvention pays de Loire	*22 556.50*	*10 998.00*
74010700 Maia Raie -subv. Pays de Loire	*61.18*	*1 629.00*
74012000 Pesca-subv.Pays de Loire	*11 399.50*	*3 866.50*
74013000 Raie beca- subv.Pays de Loire	*2 087.00*	
74020000 Fct - reg. subv.aquitaine	*65 000.00*	*65 000.00*
74020050 CGV-Subvention Aquitaine	*5 848.00*	*2 851.00*
74020100 Obs - reg. subv.aquitaine	*23 769.00*	*27 576.00*
74020300 Fct- audit Subv.Aquitaine		*6 937.40*
74020400 Pesca- Subvention Aquitaine	*11 399.00*	*3 867.00*
74020900 RaieBeca-subv.Aquitaine	*2 087.00*	
74030000 Fct- reg.subv.poitou ch.	*41 531.00*	*65 000.00*
74030100 Obs- reg.subv.poitou ch.	*23 769.00*	*27 576.00*
74030800 Fct- Audit subv.Poitou Charent		*6 937.00*
74032000 Pesca- Subv.Poitou Charente	*12 725.00*	*2 541.00*
74033000 CGV-Subvention Poitou	*22 555.00*	*10 999.00*
74034000 Maia-Raiebrunet subv.Poitou	*1 085.36*	*2 295.00*
74035000 Raie beca- Subvention poitou	*4 175.00*	
74050000 Fct - reg subv. bretagne	*65 000.00*	*65 000.00*
74050110 Fct- audit subvention bretagne		*6 937.00*
74050200 CGV - Rég Subv Bretagne	*27 590.00*	*13 452.50*
74050300 Obs - subvention Bretagne	*10 655.00*	*10 959.50*
74051100 Prespo - subv.Bretagne		*2 690.86*
74052000 Pesca - Rég Subv Bretagne	*11 399.50*	*3 866.50*
74053000 Maia Raie - Subv BRETAGNE		*1 629.00*
74054000 Raie beca-subvention Bretagne	*2 088.00*	
74091000 Maia - subv.FEDER	*1 532.00*	*50 877.00*
74092000 Maia Raie - subv. Aquitaine		*1 629.00*
74095200 Pesca- subvention FEP	*15 160.00*	*5 195.00*
74095300 Pesca-subvention Etat	*15 160.00*	*5 195.00*
74097000 Raie - subv. FFP	*11 820.00*	
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	2 295.14	13 977.53
79100000 Transferts charges d'expl	*2 295.14*	*13 977.53*
Cotisations	1 500.00	1 500.00
75600000 Cotisations aglia	*1 500.00*	*1 500.00*
Autres produits (hors cotisations)	18.04	1.25
75800000 Prod.divers de gest.cour.	*18.04*	*1.25*
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**639 249.96**	**577 723.90**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achat de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures		
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stock d'approvisionnements		

		Du 01/01/13 au 31/12/13	Du 01/01/12 au 31/12/12
Autres achats et charges externes *		292 953.64	273 273.89
60400100	*Obs - achats d'études*	*64 458.12*	
60400200	*CGV - achats études*	*99 139.97*	*27 298.80*
60405000	*PESCAT - Achat d'études*	*10 838.75*	
60410000	*Fnct - Site Internet*	*3 743.48*	
60410100	*Obs - site internet*	*1 224.70*	*1 284.50*
60610000	*Fct - EDF-EAU*	*13.91*	*732.28*
60630000	*Fnct - Achat petit équipement*	*1 059.57*	*194.16*
60630200	*CGV - Achat petit équipement*		*98.36*
60630400	*Pesca - Achat petit équipement*	*325.69*	
60633000	*Maia - petit équipement*		*717.63*
60640000	*Fct - fourn. administr.*	*1 047.02*	*1 579.79*
60640300	*Col - fourn.administr.*	*19.43*	
61220000	*Fonct - Crédit bail CREDIPAR*	*2 394.02*	
61320000	*Fct - loyers*	*4 023.29*	*4 652.72*
61320200	*CGV - Loyer*	*2 483.24*	*2 392.00*
61400000	*Fct - charges locatives*		*2 077.32*
61500000	*Fct - entretien repar.*	*187.99*	*5 083.41*
61560000	*Fct - maintenance*	*911.18*	*1 494.08*
61600000	*Fct - assurances smacl*	*1 391.65*	*1 356.13*
61600001	*Fonct - Assurance voiture MMA*	*376.89*	
61710100	*Obs - études i.m.a.*		*7 100.00*
61715000	*Raie- Achats études*	*9 800.00*	
61720100	*Etudes capacités sas*		*90 378.86*
61810000	*Fct - abonnements jnx*	*192.00*	*305.00*
61850000	*Raie - Séminaire*	*1 496.48*	
61851200	*CGV - Séminaire*	*350.00*	
61851300	*Col - séminaires*	*10 808.27*	*3 676.34*
61851400	*Pesca - Séminaire*	*4 532.16*	
62255000	*Frais de déménagement*	*239.20*	
62260000	*Fct - honoraires e.c.*	*8 351.42*	*9 184.44*
62260300	*Maia-honoraires*		*1 853.61*
62261000	*Fct - honoraires c.a.c.*	*6 358.56*	*5 223.20*
62261500	*Honoraires avocats*	*2 637.18*	
62262000	*Fnct - honoraires audit*		*27 749.60*
62265000	*Raie - Traduction*	*250.00*	
62303000	*Pesca - Imprimés brochures*	*9 459.65*	*1 734.73*
62305000	*Rai - Imprimés Brochures*	*1 076.39*	
62340000	*Fct - cadeaux*	*50.00*	
62360000	*Fct - imprimes brochures*	*2 066.13*	*1 464.01*
62360100	*Obs - imprimes brochures*	*3 454.75*	
62360200	*CGV - imprimés brochures*		*1 442.52*
62360300	*Col - imprimes brochures*	*4 409.47*	*3 860.58*
62360400	*Pesca - Impression brochures*	*1 758.12*	
62363000	*Maia - imprimés brochures*		*3 471.98*
62500200	*cgv - frais prof*	*4 663.53*	*1 868.80*
62510000	*Fct - frais déplacements*	*6 929.60*	*7 891.38*
62510100	*Obs - frais déplacements*	*267.07*	*1 866.37*
62510200	*CGV - Frais de déplacement*	*2 857.32*	*3 756.36*
62510300	*Col - frais déplacements*	*1 064.47*	*417.77*
62511000	*Chal/Prespo - Frais dép*		*471.64*
62513000	*Maia - Frais déplacement*		*22 699.34*
62514000	*Opti - frais déplaceme*		*1 318.93*
62515000	*Rai - Frais de déplacements*	*1 456.41*	*276.75*
62520000	*Pesca - frais prof*	*3 846.41*	*2 557.90*
62560000	*Fct - frais invitations*	*848.80*	*836.80*
62560100	*Obs - frais invitations*		*85.00*
62560200	*CGV - frais invitations*	*208.50*	*834.90*
62560300	*Col - frais invitations*	*742.70*	*5 139.31*
62600000	*Fct - téléphone*	*4 094.46*	*5 005.54*
62600200	*CGV - téléphone*	*291.74*	

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du 01/01/12 au 31/12/12
62610000 Fct - affranchissements	*1 887.90*	*3 573.66*
62613000 Maia - téléphone		*219.25*
62620000 Fct - internet		*1 666.95*
62700000 Fct - frais bancaires	*1 140.41*	*456.68*
62700100 Obs - frais bancaires	*1 725.64*	*5 924.51*
Impôts, taxes et versements assimilés	16 541.26	13 511.62
63110000 Taxe sur les salaires	*14 760.00*	*11 635.30*
63330000 Fct - formation continue	*1 607.76*	*1 763.00*
63510000 Taxe ordures ménagères		*113.32*
63545000 Fonct - Carte Grise	*173.50*	
Salaires et traitements	197 634.23	200 232.18
64110310 Maia - Ind stagiaire		*4 539.15*
64111000 Rémunérations	*187 534.57*	*196 314.52*
64120000 Prov.congés à payer	*-1 600.34*	*-621.49*
64140000 Fct - indemnités rupt.conv.	*11 700.00*	
Charges sociales	95 491.03	86 319.09
64510000 Urssaf	*56 540.55*	*54 263.59*
64520000 Mutuelle	*6 600.41*	*6 458.87*
64531000 Retraite/prév. N/cadres	*1 617.86*	*2 030.01*
64532000 Retraite/prév. cadres	*15 573.75*	*14 643.43*
64540000 Pôle emploi	*8 079.66*	*8 567.95*
64550000 Charges soc./congés à payer	*-837.19*	*-148.42*
64750000 Médecine du travail	*377.00*	*503.66*
64810000 Fct- Dépenses de formation	*7 538.99*	
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	940.75	2 262.95
68110000 Dotations immo - fonct.	*940.75*	*2 262.95*
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	0.22	
65800000 Charges gestion courante	*0.22*	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**603 561.13**	**575 599.73**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**35 688.83**	**2 124.17**
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée **(III)**		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré **(IV)**		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	0.24	0.34
76800000 Produits financiers	*0.24*	*0.34*
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**0.24**	**0.34**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 896.55	1 408.65
66160000 Fct - agios SG	*207.09*	*1 408.65*
66160100 Obs - agios CM	*5 689.46*	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

ASSOCIATION AGLIA

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du 01/01/12 au 31/12/12
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**5 896.55**	**1 408.65**
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**-5 896.31**	**-1 408.31**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 605.01	9 823.74
77180000 Autres Prod.exceptionnels	*1 605.01*	*849.80*
77200000 Prod./ex.anterieurs		*8 973.94*
Sur opérations en capital		50.00
77500000 Produit cession élémt d'actif		*50.00*
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**1 605.01**	**9 873.74**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	6 235.61	6 820.52
67180000 Autres charges exception.	*532.29*	*1 153.50*
67200000 Charges/exer. anterieurs	*5 703.32*	*5 667.02*
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**6 235.61**	**6 820.52**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	**-4 630.60**	**3 053.22**
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	**25 161.92**	**3 769.08**
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
ENGAGEMENTS		
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	**640 855.21**	**587 597.98**
TOTAL DES CHARGES	**615 693.29**	**583 828.90**
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	**25 161.92**	**3 769.08**
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	**25 161.92**	**3 769.08**
** Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier*	*2 394.02*	
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		*8 973.94*
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	*5 703.32*	*6 048.53*
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	*-4 630.60*	*3 053.22*

ANALYSE DE BILAN

IMMOBILISATIONS				
	Position à l'ouverture de l'Exercice	**Acquisitions de l'Exercice**	**Cessions ou mises H.S.**	**Position à la clôture de l'Exercice**
Logiciels	1 960.24	0.00	0.00	1 960.24
Matériel de Bureau et Informatique	6 006.25	0.00	0.00	6 006.25
Mobilier de bureau	2 927.28	0.00	0.00	2 927.28
Total	10 893.77	0.00	0.00	10 893.77

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Position à l'ouverture de l'Exercice	**Amortissements de l'Exercice**	**Cessions ou mises H.S.**	**Position à la clôture de l'Exercice**
Logiciels	1 948.96	11.28	0.00	1 960.24
Matériel de Bureau et Informatique	4 186.80	929.47	0.00	5 116.27
Mobilier de bureau	2 927.28	0.00	0.00	2 927.28
Total	9 063.04	940.75	0.00	10 003.79

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Parts Crédit Maritime	762.00

FONCTIONNEMENT SUBVENTION A RECEVOIR	
Solde Subvention Fonctionnement 2013 Pays de Loire	32 500.00
Subvention 2012 pour l'Audit Aquitaine	6 937.40
Total	39 437.40

ETAT SUBVENTION A RECEVOIR OPTIPROPULSEUR	
Solde subvention ETAT 2009 Energie Optipropulsion	65 481.98

SUBVENTION A RECEVOIR OBSERVATOIRE PAYS DE LOIRE	
Solde subvention 2011	27 500.00

SUBVENTION A RECEVOIR OBSERVATOIRE AQUITAINE	
Solde subvention 2011	11 000.00
Solde subvention 2012	13 788.00
Total	24 788.00

SUBVENTION A RECEVOIR COLLOQUE AQUITAINE	
Subvention 2012	3 647.07

SUBVENTION A RECEVOIR OBSERVATOIRE POITOU CHARENTES	
Solde subvention 2011	9 200.00

SUBVENTION A RECEVOIR OBSERVATOIRE BRETAGNE	
Solde subvention 2011	11 544.00
Solde subvention 2012	5 479.75
Total	17 023.75

SUBVENTION A RECEVOIR CONCERTATION GRANDE VASIERE	
Pays de Loire - solde subvention 2012	20 452.50
Aquitaine - solde subvention 2012	5 302.50
Poitou Charentes - solde subvention 2013	13 008.32
Bretagne - solde subvention 2012	25 016.50
Ministère de l'Agriculture- subvention 2012	49 995.00
FEP - subvention 2012	60 600.00
Total	174 374.82

SUBVENTION A RECEVOIR PESCATLANTIQUE	
Pays de Loire - solde subvention 2012	8 715.50
Aquitaine -solde subvention 2012	8 715.50
Poitou Charentes - solde subvention 2012	8 715.50
Bretagne - solde subvention 2012	8 715.50
Etat-Subvention 2012	23 241.00
FEP - subvention 2012	23 241.00
Total	81 344.00

SUBVENTION A RECEVOIR MAIA RAIE BRUNETTE	
Aquitaine - subvention 2012	1 629.00

SUBVENTION A RECEVOIR ATELIER CONCHYLICOLE		
Poitou Charentes - solde subvention 2012	2 936.00	
Poitou Charentes - solde subvention 2013	5 475.00	
	8 411.00	8 411.00
Pays de Loire - solde subvention 2013		5 475.00
Bretagne - subvention 2013		10 950.00
Aquitaine - subvention 2013		10 950.00
Total		35 786.00

SUBVENTION A RECEVOIR RAIE BECA	
Pays de Loire - solde subvention 2013	1 969.60
Aquitaine - subvention 2013	3 939.20
Poitou Charentes - solde subvention 2013	3 939.00
Bretagne - solde subvention 2013	1 969.50
FFP- solde subvention 2013	15 948.00
Total	27 765.30

SUBVENTION A RECEVOIR OBSERVATOIRE 2013	
Pays de Loire - solde subvention 2013	12 512.50
Aquitaine - solde subvention 2013	12 512.50
Poitou Charentes - solde subvention 2013	12 512.50
Bretagne - solde subvention 2013	5 609.00
Total	43 146.50

SUBVENTION A RECEVOIR PRESPO FEDER	
Solde subvention 2009	53 088.71

SUBVENTION A RECEVOIR MAIA FEDER	
Solde subvention 2010	94 442.00

PRODUITS A RECEVOIR	
CRPM Bretagne - cotisations 2013	100.00
Coopération Maritime - cotisations 2013	100.00
Agefos Pme -Remboursement formation personnel 2013	2 174.90
CCR- Mise à disposition BG août à décembre 2013	30 396.75
Total	32 771.65

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Assurance auto 1er trimestre 2014	134.61
Maintenance informatique 2014	377.18
Gestion site internet janvier à septembre 2014	430.58
Total	942.37

FONDS GENERAL DE DOTATION	
AN	311 740.12
Affectation excédent de fonctionnement 2012	3 769.08
Total	315 509.20

FOURNISSEURS		
Fonctionnement		
Actisens	151.91	
Bouygues	119.19	
Cagec Audit	1 914.21	
CEGOS	2 786.68	
Eco Services	71.76	
Europcar	600.33	
Isagri	377.18	
MMA	133.35	
Orange	226.75	
	6 381.36	6 381.36
RAIE BECA		
Interpreting solutions		250.00
CCR		
Cabinet Avocat CVS		2 637.18
PESCATLANTIQUE		
Le Routioutiou	320.00	
Indemnités	141.00	
	461.00	461.00
Total		9 729.54

FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES			
Fonctionnement			
Syndicat mixte Forum des Marais	Loyer septembre à décembre 2013	2 017.67	
Syndicat mixte Forum des Marais	Photocopies sept.à déc. 2013	615.00	
IN EXTENSO CAC	Honoraires 2013	6 000.00	
Société Générale	Agios 4ème trim 2013	51.00	
		8 683.67	8 683.67
Observatoire			
CAPACITES SAS	Conv.observatoire 2013 solde	49 275.20	
AGRO CAMPUS	Conv.observatoire 2013 solde	6 850.00	
DOC CONCEPT	Impressions brochures	840.72	
Crédit Maritime	Agios 4ème trim 2013	1 594.45	
		58 560.37	58 560.37
Raie Beca			
JJ	Rbt Frais déplacement		176.28
Total			67 420.32

FRAIS DE DEPLACEMENT	
FG - Solde frais de déplacement décembre 2012	
AN-Avance sur frais	-506.56
AN-Note de frais décembre 2012	259.40
Note de frais décembre 2013	305.56
Total	58.40

CGV-SUBVENTIONS CONSTATEES D'AVANCE	
Pays de Loire - Solde subvention attribuée non utilisée	7 350.00
Aquitaine - Solde subvention attribuée non versée	1 906.00
Poitou Charentes- Solde subvention attribuée non versée	7 335.00
Bretagne - Solde subvention attribuée non versée	8 991.00
Etat Min.Ecologie - Solde subvention attribuée non utilisée	9 395.00
Etat Min.Agriculture - Solde subvention attribuée non versée	8 984.00
FEP - Solde subvention attribuée non versée	10 889.00
Total	54 850.00

PESCA-SUBVENTIONS CONSTATEES D'AVANCE	
Pays de Loire - Solde subvention attribuée non utilisée non versée	2 165.00
Aquitaine - Solde subvention attribuée non utilisée non versée	2 165.00
Poitou Charentes- Solde subvention attribuée non utilisée non versée	2 165.00
Bretagne - Solde subvention attribuée non utiliséenon versée	2 165.00
Etat- Subvention attribuée non versée	2 886.00
FEP - Solde subvention attribuée non versée	2 886.00
Total	14 432.00

ATELIER CONCHYLICOLE-SUBVENTIONS CONSTATEES D'AVANCE		
Poitou Charentes - subvention 2012 attribuée non utilisée	5 873.00	
Poitou Charentes - subvention 2013 attribuée non utilisée	10 950.00	
	16 823.00	16 823.00
Pays de Loire- Subvention 2013 attribuée non utilisée		10 950.00
Bretagne- Subvention 2013 attribuée non utilisée		10 950.00
Aquitaine- Subvention 2013 attribuée non utilisée		10 950.00
Total		49 673.00

RAIEBECA-SUBVENTIONS CONSTATEES D'AVANCE	
Pays de Loire - Solde subvention attribuée à recevoir non utilisée	1 852.20
Aquitaine - Solde subvention attribuée non utilisée	1 852.20
Poitou Charentes- Solde subvention attribuée non versée	3 703.00
Bretagne - Solde subvention attribuée non utilisée	1 851.00
FFP - Solde subvention attribuée non utilisée	20 076.00
Total	29 334.40

OBSERVATOIRE 2013-SUBVENTIONS CONSTATEES D'AVANCE	
Pays de Loire - solde subvention attribuée non utilisée	1 256.00
Aquitaine - solde subvention attribuée non utilisée	1 256.00
Poitou Charentes - solde subvention attribuée non utilisée	1 256.00
Bretagne - solde subvention attribuée non utilisée	563.00
Total	4 331.00

AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Remboursement credipart bonus écologique	200.00
Remboursement facture ancienne réglée 2 fois	1 405.01
Total	1 605.01

AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Annulation solde Observatoire 2012 Pays de Loire- excédent provision	253.26
Annulation solde Observatoire 2012 Poitou Charente-excédent provision	253.27
Annulation solde MAIA Raie Brunette 2012 Bretagne-excédent provision	25.76
Total	532.29

CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EXERCICES ANTERIEURS	
Annulation solde Observatoire 2010 Bretagne-excédent provision	3 927.11
Annulation solde Chalutec 2010 FEP-excédent provision	503.17
Annulation solde subvention 2010 Prespo Etat	1 273.04
Total	5 703.32

ETATS DE GESTION

ASSOCIATION AGLIA

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Du 01/01/13 Au 31/12/13	en %	Du 01/01/12 Au 31/12/12	en %
TOTAL DES RESSOURCES	**30 396.75**	**100.00**		**100.00**
Ventes de marchandises				
- Coût d'achat des marchandises vendues				
MARGE COMMERCIALE				
Taux de marge commerciale				
Production vendue	30 396.75	100.00		
+ / - Production stockée				
+ Production immobilisée				
+ Autres				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**30 396.75**	**100.00**		
+ Cotisations et dons	1 500.00	4.93	1 500.00	
+ Subventions d'exploitation	605 040.03		562 245.12	
- Consommation en provenance des tiers	292 953.64	963.77	273 273.89	
- Subventions accordées				
VALEUR AJOUTÉE	**343 983.14**		**290 471.23**	
- Impôts, taxes et versements assimilés	16 541.26	54.42	13 511.62	
- Charges de personnel	293 125.26	964.33	286 551.27	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**34 316.62**	**112.90**	**-9 591.66**	
+ Produits de gestion courante	2 313.18	7.61	13 978.78	
- Charges de gestion courante	0.22			
+ Produits exceptionnels	1 605.01	5.28	9 823.74	
- Charges exceptionnelles	6 235.61	20.51	6 820.52	
- Provisions à caractère de charges				
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	**31 998.98**	**105.27**	**7 390.34**	
+ Produits financiers	0.24		0.34	
- Charges financières	5 896.55	19.40	1 408.65	
+ Résultat sur cessions d'actifs				
+ Provisions financières				
COÛT DE FINANCEMENT	**26 102.67**	**85.87**	**5 982.03**	
- Impôts sur les bénéfices				
- Participation				
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	**26 102.67**	**85.87**	**5 982.03**	
+ Résultat sur cessions d'actifs			50.00	
- Dotations aux amortissements	940.75	3.09	2 262.95	
+ Reprises sur amortissements				
- Dotations aux provisions				
+ Reprises sur provisions				
- Dotations aux fonds dédiés				
+ Reprises aux fonds dédiés				
+ Subventions d'équipement virée au résultat				
RÉSULTAT NET	**25 161.92**	**82.78**	**3 769.08**	

IMMOBILISATIONS

ASSOCIATION AGLIA

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

Calcul des amortissements à date du 31/12/2013 Transfert des amortissements à date du 31/12/2013

N°	Désignation Date / Mode Acquisition Durée / Mode / Taux Amort. Quantité Cession Valeur acquisition Montant TVA	Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
20500000	**Logiciels**						
2	Logiciel ISACOMPTA 27/05/11 Achat 1.00 Linéaire 100.000 944.84	27/05/11 944.84	E 944.84 D		E D	E 944.84 D	
3	JN Informatique- logiciel Adobe Photosho 05/01/12 Achat 1.00 Linéaire 100.000 1 015.40	05/01/12 1 015.40	E 1 004.12 D	11.28	E 11.28 D	E 1 015.40 D	
	Cumul du compte 1 960.24 1 960.24 *(hors cessions)*	1 960.24 1 960.24	E 1 948.96 D E 1 948.96 D X	11.28 11.28	E 11.28 D E 11.28 D X	E 1 960.24 D E 1 960.24 D X	
	Cumul linéaire : 11.28	**Cumul dégressif et dérogatoire :**			**dont dérogatoire :**		
21830000	**Matériel bureau et info.**						
9	JN Info- portable Acer turion 5101 06/02/07 Achat 3.00 Linéaire 33.3300 1.0000 1 750.15	06/02/07 1 750.15	E 1 750.15 D		E D	E 1 750.15 D	
10	JN Info-PC Bureau 500GO 17/09/08 Achat 2.00 Linéaire 50.0000 1.0000 667.49	17/09/08 667.49	E 667.49 D		E D	E 667.49 D	
11	Impr.multifonction Laser couleur 20/10/09 Achat 4.00 Linéaire 25.0000 1.0000 1 374.20	20/10/09 1 374.20	E 1 098.41 D	275.79	E 275.79 D	E 1 374.20 D	
12	JNI -Ordinateur AH 14/06/11 Achat 4.00 Linéaire 25.0000 1 013.54	14/06/11 1 013.54	E 392.05 D	621.49	E 253.39 D	E 645.44 D	368.10
13	JN Info- Portable MSI FG 29/02/12 Achat 3.00 Linéaire 33.3333 650.33	29/02/12 650.33	E 181.85 D	468.48	E 216.78 D	E 398.63 D	251.70
14	Dell- ordinateur Inspiron N411Z TM 21/06/12 Achat 3.00 Linéaire 33.3333 550.54	21/06/12 550.54	E 96.85 D	453.69	E 183.51 D	E 280.36 D	270.18
	Cumul du compte 6 006.25 6 006.25 *(hors cessions)*	6 006.25 6 006.25	E 4 186.80 D E 4 186.80 D X	1 819.45 1 819.45	E 929.47 D E 929.47 D X	E 5 116.27 D E 5 116.27 D X	889.98 889.98
	Cumul linéaire : 929.47	**Cumul dégressif et dérogatoire :**			**dont dérogatoire :**		
21840000	**Mobilier**						
1	Maison du bureau - mobilier 18/12/01 Achat 5.00 Linéaire 20.0000 1.0000 2 927.28	18/12/01 2 927.28	E 2 927.28 D		E D	E 2 927.28 D	
	Cumul du compte 2 927.28 2 927.28 *(hors cessions)*	2 927.28 2 927.28	E 2 927.28 D E 2 927.28 D X		E D E D X	E 2 927.28 D E 2 927.28 D X	

ASSOCIATION AGLIA

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

N°	Désignation Date / Mode Acquisition Durée / Mode / Taux Amort. Quantité Cession Valeur acquisition Montant TVA	Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
21840000	**Mobilier**						
	Cumul linéaire :	**Cumul dégressif et dérogatoire :**			**dont dérogatoire :**		
26100000	**Parts sociales**						
1	Titres crédit maritime 01/01/06 Achat Non amortissable 1.0000 762.00	01/01/06	E D	762.00	E D	E D	762.00
	Cumul du compte 762.00 762.00 *(hors cessions)*		E D E D X	762.00 762.00	E D E D X	E D E D X	762.00 762.00
	Cumul linéaire :	**Cumul dégressif et dérogatoire :**			**dont dérogatoire :**		

CUMUL TOUS COMPTES Quantité	Valeur d'acquisition	Valeur à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. de gestion Fiscale
5.0000	11 655.77	10 893.77	E 9 063.04 D	2 592.73	E 940.75 D	E 10 003.79 D	1 651.98
(hors cessions)	11 655.77	10 893.77	E 9 063.04 D	2 592.73	E 940.75 D	E 10 003.79 D	1 651.98
Cumul linéaire :	**940.75**	**Cumul dégressif et dérogatoire :**			**dont dérogatoire :**		